

Ethna-AKTIV

R.C.S Luxembourg K816

Rapport annuel et comptes annuels révisés au 31 décembre 2022

Fonds de placement de droit luxembourgeois

Fonds d'investissement conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

R.C.S. Luxembourg B 155427



ETHENEA

Table des matières

	Page
Rapport de la direction du fonds	2
Répartition géographique par pays et répartition sectorielle d’Ethna-AKTIV	6-7
Composition de l’actif net du fonds Ethna-AKTIV	10
Compte de résultat du fonds Ethna-AKTIV	14
Composition de l’actif d’Ethna-AKTIV au 31 décembre 2022	20
Notes au rapport annuel au 31 décembre 2022	29
Rapport du Réviseur d’Entreprises agréé	38
Annexe conformément au Règlement sur la publication d’informations et au règlement Taxonomie (non révisé)	41
Gestion, distribution et conseil	50

Le prospectus accompagné du règlement de gestion, la fiche d’informations clés, la présentation des achats et ventes du Fonds au cours de la période sous revue ainsi que les rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire, des agents payeurs, du distributeur de chaque pays de commercialisation et auprès du représentant en Suisse. Des informations supplémentaires sont disponibles à tout moment auprès de la Société de gestion durant les heures normales de bureau.

Les souscriptions de parts ne sont valables que lorsqu’elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Les informations et données chiffrées du présent rapport se réfèrent à des périodes passées et ne préjugent pas de l’évolution future.

Rapport de la direction du fonds

2 La direction du fonds produit le présent rapport sur ordre du Conseil d'administration de la Société de gestion :

Chers investisseurs,

Après la « grande relance » post-pandémie en 2021, l'année 2022 a été une nouvelle année difficile pour l'humanité comme pour l'économie mondiale. Elle a été marquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une nouvelle progression des infections à la COVID-19, en particulier en Chine, une explosion de l'inflation à des niveaux inégalés depuis des décennies et un net ralentissement de la croissance mondiale. Les banques centrales ont nettement durci leurs politiques pour lutter contre l'inflation. Des suites de ce durcissement politique, les marchés d'actions du monde entier ont perdu environ un cinquième de leur valeur en 2022 – leur moins bonne performance depuis la crise financière de 2008. Les marchés obligataires ont eux aussi essuyé de lourdes pertes en 2022 : Les indices représentatifs des obligations d'État et des obligations d'entreprises ont perdu environ 16 % au cours de l'année. Les pertes totales sur les marchés d'actions et les marchés obligataires sont estimées à plus de 30.000 milliards de dollars, dépassant ainsi les pertes de la crise financière mondiale.

Et pourtant, les prévisions pour 2022 étaient généralement optimistes. On espérait une croissance solide et un recul de l'inflation. Les banques centrales espéraient que l'inflation retomberait une fois surmontés les problèmes d'approvisionnement liés à la pandémie.

L'économie mondiale a toutefois été frappée par deux chocs d'envergure. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a secoué le monde entier et causé des souffrances incommensurables à la population ukrainienne. Cette guerre ainsi que les sanctions infligées par les États-Unis et l'Europe ont provoqué une flambée des prix de l'énergie et des matières premières et ont renforcé la pression à la hausse des prix, portant l'inflation à un niveau record.

De nouveaux foyers de Covid en Chine en lien avec la politique zéro-Covid chinoise ont provoqué un choc au niveau de l'offre qui a pesé lourdement sur l'économie mondiale, freiné la croissance et poussé l'inflation encore plus à la hausse. Étant donné que l'inflation avait atteint son niveau le plus élevé depuis des décennies et que la pression sur les prix augmentait, les banques centrales du monde entier ont décidé d'accélérer le durcissement de leur politique monétaire afin de limiter la demande globale, de faire retomber l'inflation et de modérer les attentes d'inflation à long terme.

L'inflation élevée, la politique plus dure des banques centrales et l'incertitude importante ont troublé les perspectives économiques. L'activité économique mondiale a connu un ralentissement synchronisé, et la pression des prix s'est étendue de l'inflation globale à l'inflation de base. Sur les derniers mois de l'année, lorsque l'on a aperçu les premiers signes indiquant que l'inflation pourrait avoir passé son maximum dans de nombreuses parties du monde, les banques centrales du monde entier ont commencé à ralentir le rythme de leur durcissement. L'inflation s'est toutefois propagée, et les augmentations généralisées des salaires, des loyers et des prix des services créent un risque d'ancrage.

L'économie mondiale se trouve à l'aube d'une période incertaine, ce qui explique la grande variété des pronostics économiques actuels. Les perspectives pour 2023 dépendront dans une large mesure de l'évolution de l'inflation, de la résilience des économies et de la manière dont les États et les banques centrales fixeront leurs politiques budgétaires et monétaires. La forte pression à la hausse des prix reste la principale menace pesant sur l'économie mondiale en 2023. Plusieurs banques centrales ont annoncé une modération de leur cycle de durcissement ou ont déjà commencé à modérer leur durcissement. La politique monétaire produit ses effets avec un certain retard, ce qui fait que nous devons attendre les prochains trimestres pour observer l'effet complet des mesures de politique monétaire prises jusqu'à présent. Les banques centrales du monde entier vont s'efforcer d'éviter une récession. Nous partons toutefois du principe qu'elles vont continuer de définir leur politique monétaire en vue d'endiguer l'inflation afin de ne pas susciter l'anticipation d'une inflation durablement élevée.

Malgré de nombreux vents contraires, l'économie mondiale s'est montrée résiliente en 2022 grâce à des marchés de l'emploi solides, une épargne élevée et un soutien économique par les États (en particulier en Europe). La décision de la Chine de lever sa politique zéro-Covid pourrait apporter un soutien bienvenu à l'économie mondiale en 2023, mais l'évolution future sera irrégulière et incertaine. Au vu de l'inflation élevée, de la politique monétaire toujours restrictive, du fléchissement des échanges commerciaux mondiaux et des conflits géopolitiques, il est difficile de prédire la dynamique d'une croissance durable en 2023.

Le scénario de base pour 2023 prévoit une retombée progressive de l'inflation de base vers des niveaux conformes aux objectifs à moyen terme des banques centrales. Au vu de l'inflation élevée et des taux directeurs toujours restrictifs, nous partons de l'hypothèse que l'économie mondiale va connaître une récession plate avec quelques trimestres de croissance négative (récession technique), suivie d'une période de faible croissance déterminée par une inflation tenace et une politique monétaire plus restrictive. Nous pensons que les risques d'une récession plus profonde sont modérés étant donné que les marchés du travail restent solides, que les bilans des entreprises et des ménages sont robustes et que les banques se trouvent dans une situation nettement plus favorable qu'après la crise financière mondiale. Les banques centrales vont par ailleurs veiller à éviter tout recul prononcé de l'activité économique.

Ce scénario s'accompagne toutefois d'un certain nombre de risques de baisse. Une nouvelle augmentation des attentes d'inflation pourrait pousser les banques centrales à durcir leur politique de manière plus agressive. Les conditions de financement plus difficiles pourraient nuire à terme à la stabilité financière, voire déclencher une crise dans les pays émergents. Des erreurs importantes de politique macroéconomique ou de nouvelles crises géopolitiques pourraient précipiter l'économie mondiale dans une récession plus prononcée et plus longue que celle prévue actuellement.

Le scénario de base esquissé ci-avant s'accompagne également d'un certain nombre de risques positifs. Le durcissement des conditions de financement pourrait agir plus rapidement et plus fortement sur l'économie, modérer la demande et ainsi faire retomber l'inflation plus rapidement que prévu. Une fin rapide à la guerre en Ukraine suivie d'une détente de la crise énergétique en Europe et de la situation géopolitique, en combinaison avec la décision de la Chine de renoncer à sa politique stricte zéro-Covid, pourraient entraîner un redressement économique plus rapide et plus important en 2023.

Ethna-AKTIV

C'est à peine croyable aujourd'hui : il y a encore 12 mois, les indices d'actions du monde entier étaient à leur niveau le plus élevé de tous les temps, ou proches de ces niveaux. Les taux à dix ans allemands étaient encore négatifs et ceux des titres américains comparables étaient d'à peine 1,5 %. Il est vrai qu'une disparité était déjà visible entre le cycle conjoncturel encore en phase précoce, les valorisations déjà exorbitantes et une politique monétaire et budgétaire déjà fort avancée, mais nous continuons de prévoir une phase de croissance supérieure à la moyenne. Différents éléments ont toutefois invalidé bien vite cette hypothèse. Tout d'abord, le conflit entre l'Ukraine et la Russie s'est transformé en une guerre conventionnelle à part entière avec tous les effets négatifs que cela suppose, notamment pour l'approvisionnement en énergie de l'Europe. Par ailleurs, la politique chinoise de tolérance zéro face au coronavirus a provoqué non seulement la persistance de difficultés d'approvisionnement pour le reste du monde, mais aussi un ralentissement considérable de la croissance dans l'Empire du Milieu. Parallèlement, une inflation sans précédent depuis des décennies, dépassant les 10 %, a provoqué un changement de perspective des banques centrales occidentales. Après avoir adopté une attitude généralement attentiste en 2021, elles sont passées presque sans transition à une phase de lutte rigoureuse contre l'inflation. Ce changement de cap a provoqué non seulement des hausses rapides des taux d'intérêt, mais aussi la fin de l'ère des taux négatifs ou faibles. Un objectif longtemps sous-estimé, mais pourtant clairement défini, de cette politique était de freiner nettement la demande afin de stabiliser les prix. Outre l'ajustement des valorisations en lien avec les taux, en particulier parmi les titres de croissance promus précédemment autant d'enthousiasme que d'imagination, on a également observé un changement de régime en ce qui concerne la corrélation entre les classes d'actifs. Le résultat en a été une « tempête parfaite » pour les produits multi-actifs théoriquement bien diversifiés. Dans la pratique, tant les actions que les obligations ont essuyé des pertes. En outre, les redressements en V observés si fréquemment sur les marchés à risque au cours des dix dernières années n'ont cette fois pas eu lieu. Au lieu de cela, l'investisseur s'est trouvé confronté à un marché baissier tenace ponctué régulièrement de tentatives de redressement aussi agressives que finalement futiles.

Ce contexte a évidemment représenté un grand défi également pour la gestion d'Ethna-AKTIV. Mais cette crise a également offert l'opportunité de démontrer avec fruit les particularités souvent citées de notre approche : activité, flexibilité et gestion des risques. Même si nous continuons de présenter une perte en fin d'année, on peut affirmer que les mesures prises ont contribué à limiter la volatilité et la perte de valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment profité du fait que la qualité de crédit du portefeuille obligataire avait déjà été relevée avant le début de l'année passée et que la sensibilité aux taux du portefeuille avait été assurée en temps utile, et parfois même surassurée agressivement. Le fonds Ethna-AKTIV a ainsi pu enregistrer une contribution légèrement positive de son volet « Fixed Income » au cours de l'une des pires années pour les obligations depuis des décennies. Nous avons en outre profité des replis de cours pour étoffer à plusieurs reprises notre portefeuille obligataire à des niveaux attrayants – une mesure déterminée qui devrait porter ses fruits au cours des années à venir. Le volet « devises » a également apporté une contribution positive. À cet égard, il convient toutefois de noter que notre forte conviction favorable et notre positionnement en dollars américains jusqu'en fin septembre ont généré une performance de plus de 3 % au plus haut. Cette plus-value a toutefois été emportée presque complètement par la baisse du billet vert sur le dernier trimestre, que nous n'avions pas anticipée. La contribution aux performances du volet actions est légèrement supérieure au niveau du marché. Le pourcentage d'actions élevé en début d'année a été ajusté rapidement face à la crise, mais les mesures tactiques prises tout au long de l'année n'ont pas permis de générer un alpha supplémentaire. La diversification plus importante du portefeuille de base sous-jacent (25 %) opérée en cours d'année s'est révélée judicieuse dans un contexte de forte volatilité. Dans l'ensemble, nous avons évité les pièges les plus importants de 2022, ce qui a permis de limiter les pertes à un niveau

nettement moins élevé que l'effondrement généralisé des marchés mondiaux, jetant ainsi les bases d'un rendement très intéressant à plus long terme.

Pour ce qui est de l'avenir, le contexte économique reste très fragile. La politique restrictive des banques centrales occidentales produit lentement mais sûrement ses effets ralentisseurs. Les analystes ne semblent pas encore avoir trouvé de consensus quant à la question de savoir si nous allons traverser une récession dans un avenir proche. Ce constat à lui seul appelle à la prudence dans un sens positif. Après la question du point haut de l'inflation, c'est à présent celle des hypothèses de récession qui secoue les marchés. Il est intéressant de noter qu'avec l'inversion de la courbe des taux, le marché obligataire américain estime la probabilité d'une récession à un niveau plus élevé que le marché d'actions. Outre les indicateurs économiques, la politique des banques centrales restera l'un des déterminants des marchés en 2023. Il ne faut en aucun cas reproduire la politique « stop-and-go » des années 1970. Les banques centrales vont maintenir des taux élevés pour combattre l'inflation, fût-ce au risque de peser trop lourdement sur l'économie. Contrairement aux derniers semestres, on vise désormais davantage l'inflation des services que celle des biens. Pour les marchés à risques, cela signifie que le dépassement du point haut de l'inflation apporte probablement un soutien qui limite les craintes pour la croissance mais aussi les valorisations excessives. En ce qui nous concerne, nous en concluons que, tant que l'incertitude règne quant à la fin du ralentissement économique, les marchés d'actions vont rester volatils et tendre à évoluer plutôt latéralement. Cela pourrait créer à nouveau des occasions intéressantes aux extrémités des fluctuations de cours prévues. Au niveau des tendances, il convient toutefois de garder à l'esprit que les cours intègrent déjà une grande partie des facteurs négatifs et que des surprises à la hausse ne sont pas à exclure. La situation est un peu différente dans l'obligataire. La forte augmentation des primes de risque et les surprises imprévisibles en matière de taux d'intérêt font que nous abordons l'année nouvelle avec un certain optimisme.

4

Munzbach, janvier 2023

La direction du fonds pour le Conseil d'administration de la Société de gestion

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories de parts assorties de droits différents.

Les catégories de parts décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	Catégorie de parts (A)	Catégorie de parts (T)	Catégorie de parts (R-A)*	Catégorie de parts (R-T)*
WKN :	764930	A0X8U6	A1CV36	A1CVQR
Code ISIN :	LU0136412771	LU0431139764	LU0564177706	LU0564184074
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 1,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,70 % par an	jusqu'à 1,70 % par an	jusqu'à 2,10 % par an	jusqu'à 2,10 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR
	Catégorie de parts (CHF-A)	Catégorie de parts (CHF-T)	Catégorie de parts (SIA-A)	Catégorie de parts (SIA-T)
WKN :	A1JEEK	A1JEEL	A1J5U4	A1J5U5
Code ISIN :	LU0666480289	LU0666484190	LU0841179350	LU0841179863
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,70 % par an	jusqu'à 1,70 % par an	jusqu'à 1,10 % par an	jusqu'à 1,10 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	CHF	CHF	EUR	EUR
	Catégorie de parts (SIA CHF-T)	Catégorie de parts (USD-A)	Catégorie de parts (USD-T)	Catégorie de parts (SIA USD-T)
WKN :	A1W66B	A1W66C	A1W66D	A1W66F
Code ISIN :	LU0985093136	LU0985093219	LU0985094027	LU0985094373
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,10 % par an	jusqu'à 1,70 % par an	jusqu'à 1,70 % par an	jusqu'à 1,10 % par an
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	CHF	USD	USD	USD

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Répartition géographique par pays d’Ethna-AKTIV

6	Répartition géographique par pays ¹⁾	
	États-Unis d’Amérique	59,10 %
	Allemagne	22,13 %
	Luxembourg	6,22 %
	Pays-Bas	1,62 %
	Irlande	0,85 %
	Belgique	0,55 %
	Espagne	0,52 %
	Italie	0,51 %
	Royaume-Uni	0,51 %
	Suède	0,47 %
	Suisse	0,26 %
	France	0,23 %
	Norvège	0,18 %
	Portefeuille-titres	93,15 %
	Contrats à terme	-0,04 %
	Avoirs bancaires ²⁾	5,59 %
	Solde des autres créances et engagements	1,30 %
		100,00 %

¹⁾ En raison des différences d’arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Répartition sectorielle d'Ethna-AKTIV

Répartition sectorielle ¹⁾	
Emprunts d'État	47,21 %
Divers	5,70 %
Logiciels et services	3,70 %
Produits pharmaceutiques, biotechnologies et biosciences	3,49 %
Services aux collectivités	3,18 %
Alimentation, boissons et tabac	2,85 %
Banques	2,45 %
Matériel et équipement informatique	2,44 %
Médias et divertissements	2,40 %
Commerce de gros et de détail	2,20 %
Santé : Equipements et services de santé	1,95 %
Automobiles et pièces détachées	1,47 %
Services financiers diversifiés	1,42 %
Biens d'investissement	1,42 %
Services à la consommation	1,42 %
Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	1,40 %
Energie	1,29 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	1,23 %
Assurances	1,07 %
Immobilier	1,05 %
Services de télécommunications	1,01 %
Produits ménagers et de soin personnel	0,91 %
Vente au détail de produits alimentaires et de consommation de base	0,71 %
Transports	0,57 %
Biens de consommation et habillement	0,56 %
Services professionnels et carburants	0,05 %
Portefeuille-titres	93,15 %
Contrats à terme	-0,04 %
Avoirs bancaires ²⁾	5,59 %
Solde des autres créances et engagements	1,30 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Évolution des 3 derniers exercices

Catégorie de parts (A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR
31.12.2020	1.524,73	11.344.148	-294.895,52	134,41
31.12.2021	1.390,69	9.849.237	-204.648,60	141,20
31.12.2022	1.201,62	9.112.839	-99.920,01	131,86

Catégorie de parts (T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR
31.12.2020	842,77	5.967.449	-243.139,19	141,23
31.12.2021	618,48	4.165.082	-261.002,59	148,49
31.12.2022	493,81	3.558.354	-85.878,80	138,77

Catégorie de parts (R-A)*

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR
31.12.2020	7,00	73.154	-1.468,21	95,66
31.12.2021	5,70	58.601	-1.394,36	97,23
31.12.2022	5,29	60.367	158,97	87,65

Catégorie de parts (R-T)*

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR
31.12.2020	40,98	335.326	-10.457,73	122,22
31.12.2021	36,89	288.277	-5.756,63	127,97
31.12.2022	28,17	236.485	-6.435,80	119,12

Catégorie de parts (CHF-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR	Valeur par part CHF
31.12.2020	5,69	54.455	-825,26	104,57	113,27 ¹⁾
31.12.2021	4,75	41.508	-1.373,16	114,46	118,63 ²⁾
31.12.2022	4,51	40.207	-130,12	112,08	110,37 ³⁾

Catégorie de parts (CHF-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR	Valeur par part CHF
31.12.2020	28,29	245.684	-6.804,10	115,13	124,71 ¹⁾
31.12.2021	26,71	211.755	-3.959,61	126,12	130,71 ²⁾
31.12.2022	23,56	190.630	-2.602,43	123,61	121,72 ³⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 0,9847 CHF

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Catégorie de parts (SIA-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR
31.12.2020	13,71	24.232	2.122,46	565,86
31.12.2021	6,48	10.849	-7.580,30	597,11
31.12.2022	5,00	8.908	-1.069,34	560,81

Catégorie de parts (SIA-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR
31.12.2020	179,09	284.027	-136.733,82	630,55
31.12.2021	114,65	171.961	-71.556,14	666,72
31.12.2022	44,13	70.399	-64.856,27	626,88

Catégorie de parts (SIA CHF-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR	Valeur par part CHF
31.12.2020	105,71	215.561	-1.224,96	490,40	531,20 ¹⁾
31.12.2021	49,39	91.445	-61.496,01	540,06	559,72 ²⁾
31.12.2022	118,87	223.169	71.033,64	532,66	524,51 ³⁾

Catégorie de parts (USD-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR	Valeur par part USD
31.12.2020	1,20	13.052	-466,26	92,07	112,69 ⁴⁾
31.12.2021	1,22	11.600	-136,94	104,76	118,89 ⁵⁾
31.12.2022	1,21	11.427	-16,53	105,46	112,47 ⁶⁾

Catégorie de parts (USD-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR	Valeur par part USD
31.12.2020	12,05	122.942	-5.178,22	98,05	120,01 ⁴⁾
31.12.2021	11,87	106.165	-1.757,37	111,82	126,90 ⁵⁾
31.12.2022	10,53	93.207	-1.445,86	112,97	120,48 ⁶⁾

Catégorie de parts (SIA USD-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur par part EUR	Valeur par part USD
31.12.2020	4,85	10.229	395,79	473,79	579,92 ⁴⁾
31.12.2021	5,07	9.341	-429,13	542,77	615,99 ⁵⁾
31.12.2022	3,29	5.961	-1.963,49	551,86	588,56 ⁶⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,0832 CHF

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 0,9847 CHF

⁴⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2020 : 1 EUR = 1,2240 USD

⁵⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,1349 USD

⁶⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 1,0665 USD

Composition de l'actif net du fonds

Ethna-AKTIV

10

Composition de l'actif net du fonds au 31 décembre 2022

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 1.826.551.321,31 EUR)	1.807.669.182,53
Avoirs bancaires ¹⁾	108.434.264,29
Plus-values latentes sur opérations de change à terme	25.468.181,37
Intérêts à recevoir	6.255.096,06
Dividendes à recevoir	260.604,78
Créances sur vente de parts	78.835,00
Créances sur opérations sur titres	90.902.757,80
Créances sur opérations de change	91.344.674,31
Autres créances ²⁾	1.428.989,00
	2.131.842.585,14
Engagements au titre du rachat de parts	-1.159.996,66
Moins-values latentes sur contrats à terme	-847.327,71
Engagements au titre d'opérations sur valeurs mobilières	-95.051.615,40
Engagements au titre d'opérations de change	-90.951.711,20
Autres passifs ³⁾	-3.852.859,20
	-191.863.510,17
Actif net du fonds	1.939.979.074,97

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose essentiellement de créances en lien avec des contrats à terme.

³⁾ Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de contrats à terme.

Allocation aux catégories de parts

Catégorie de parts (A)	
Part de l'actif net du fonds	1.201.615.433,23 EUR
Parts en circulation	9.112.839,286
Valeur nette d'inventaire	131,86 EUR

Catégorie de parts (T)	
Part de l'actif net du fonds	493.809.056,94 EUR
Parts en circulation	3.558.353,866
Valeur nette d'inventaire	138,77 EUR

Catégorie de parts (R-A)*	
Part de l'actif net du fonds	5.291.186,60 EUR
Parts en circulation	60.367,256
Valeur nette d'inventaire	87,65 EUR

Catégorie de parts (R-T)*	
Part de l'actif net du fonds	28.169.284,65 EUR
Parts en circulation	236.485,361
Valeur nette d'inventaire	119,12 EUR

Catégorie de parts (CHF-A)	
Part de l'actif net du fonds	4.506.193,76 EUR
Parts en circulation	40.206,792
Valeur nette d'inventaire	112,08 EUR
Valeur nette d'inventaire	110,37 CHF ¹⁾

Catégorie de parts (CHF-T)	
Part de l'actif net du fonds	23.563.273,22 EUR
Parts en circulation	190.630,259
Valeur nette d'inventaire	123,61 EUR
Valeur nette d'inventaire	121,72 CHF ¹⁾

Catégorie de parts (SIA-A)	
Part de l'actif net du fonds	4.995.675,03 EUR
Parts en circulation	8.908,037
Valeur nette d'inventaire	560,81 EUR

Catégorie de parts (SIA-T)	
Part de l'actif net du fonds	44.131.702,40 EUR
Parts en circulation	70.398,570
Valeur nette d'inventaire	626,88 EUR

Catégorie de parts (SIA CHF-T)	
Part de l'actif net du fonds	118.872.754,26 EUR
Parts en circulation	223.169,125
Valeur nette d'inventaire	532,66 EUR
Valeur nette d'inventaire	524,51 CHF ¹⁾

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 0,9847 CHF

Catégorie de parts (USD-A)

Part de l'actif net du fonds	1.205.092,47 EUR
Parts en circulation	11.427,403
Valeur nette d'inventaire	105,46 EUR
Valeur nette d'inventaire	112,47 USD ¹⁾

Catégorie de parts (USD-T)

Part de l'actif net du fonds	10.530.059,36 EUR
Parts en circulation	93.207,466
Valeur nette d'inventaire	112,97 EUR
Valeur nette d'inventaire	120,48 USD ¹⁾

Catégorie de parts (SIA USD-T)

Part de l'actif net du fonds	3.289.363,05 EUR
Parts en circulation	5.960,500
Valeur nette d'inventaire	551,86 EUR
Valeur nette d'inventaire	588,56 USD ¹⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 1,0665 USD

Variation de l'actif net du fonds

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

	Total	Catégorie de parts (A)	Catégorie de parts (T)	Catégorie de parts (R-A)*
	EUR	EUR	EUR	EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	2.271.879.410,92	1.390.688.202,55	618.475.290,28	5.697.894,36
Charges nettes ordinaires	-15.890.092,37	-10.413.402,84	-4.275.069,65	-68.468,34
Péréquation des revenus et charges	-922.461,67	-382.246,16	-543.605,15	1.680,45
Entrées de fonds induites par la vente de parts	345.436.156,47	28.925.380,36	189.881.178,42	497.125,92
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-538.562.217,00	-128.845.391,36	-275.759.982,38	-338.159,14
Plus-values réalisées	394.457.087,93	232.433.944,85	105.469.356,53	1.022.964,88
Moins-values réalisées	-440.335.027,69	-263.786.405,99	-119.053.114,53	-1.160.312,96
Variation nette des plus-values latentes	-21.344.869,92	-13.350.844,36	-4.789.109,64	-63.232,81
Variation nette des moins-values latentes	-53.605.487,09	-32.698.736,55	-15.595.886,94	-128.196,68
Distribution	-1.133.424,61	-955.067,27	0,00	-170.109,08
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	1.939.979.074,97	1.201.615.433,23	493.809.056,94	5.291.186,60

13

	Catégorie de parts (R-T)*	Catégorie de parts (CHF-A)	Catégorie de parts (CHF-T)	Catégorie de parts (SIA-A)
	EUR	EUR	EUR	EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	36.891.183,96	4.750.946,54	26.705.610,58	6.478.205,41
Charges nettes ordinaires	-361.529,27	-38.435,34	-201.597,34	-13.263,42
Péréquation des revenus et charges	-30.675,12	508,64	-7.738,46	143,61
Entrées de fonds induites par la vente de parts	5.232.223,48	510.221,21	2.177.681,06	4.203.814,13
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-11.668.027,54	-640.343,01	-4.780.113,72	-5.273.158,72
Plus-values réalisées	5.949.481,93	1.138.382,84	6.236.267,68	976.349,72
Moins-values réalisées	-6.682.627,34	-1.055.434,37	-5.667.789,51	-1.110.863,43
Variation nette des plus-values latentes	-315.173,48	-60.455,90	-266.191,80	-93.573,49
Variation nette des moins-values latentes	-845.571,97	-95.414,49	-632.855,27	-168.531,84
Distribution	0,00	-3.782,36	0,00	-3.446,94
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	28.169.284,65	4.506.193,76	23.563.273,22	4.995.675,03

	Catégorie de parts (SIA-T)	Catégorie de parts SIA (CHF-T)	Catégorie de parts (USD-A)	Catégorie de parts (USD-T)
	EUR	EUR	EUR	EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	114.650.407,00	49.385.578,11	1.215.295,10	11.871.029,79
Charges nettes ordinaires	-106.489,76	-299.402,28	-11.447,37	-92.297,88
Péréquation des revenus et charges	-92.850,39	141.716,73	-242,76	-5.088,09
Entrées de fonds induites par la vente de parts	40.447.265,07	71.220.786,40	507.309,26	1.717.808,16
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-105.303.532,12	-187.150,50	-523.835,77	-3.163.670,92
Plus-values réalisées	18.138.746,79	17.505.470,90	438.552,03	3.576.616,53
Moins-values réalisées	-19.504.916,47	-17.709.866,52	-379.937,09	-3.003.106,58
Variation nette des plus-values latentes	-1.680.965,80	-561.926,48	-18.112,95	-129.092,53
Variation nette des moins-values latentes	-2.415.961,92	-622.452,10	-21.469,02	-242.139,12
Distribution	0,00	0,00	-1.018,96	0,00
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	44.131.702,40	118.872.754,26	1.205.092,47	10.530.059,36

	Catégorie de parts SIA (USD-T)
	EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	5.069.767,24
Charges nettes ordinaires	-8.688,88
Péréquation des revenus et charges	-4.064,97
Entrées de fonds induites par la vente de parts	115.363,00
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-2.078.851,82
Plus-values réalisées	1.570.953,25
Moins-values réalisées	-1.220.652,90
Variation nette des plus-values latentes	-16.190,68
Variation nette des moins-values latentes	-138.271,19
Distribution	0,00
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	3.289.363,05

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Compte de résultat du fonds Ethna-AKTIV

14

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

	Total	Catégorie de parts (A)	Catégorie de parts (T)	Catégorie de parts (R-A)*
	EUR	EUR	EUR	EUR
Revenus				
Dividendes	5.960.335,23	3.649.241,49	1.623.584,95	15.336,62
Intérêts sur les emprunts	15.773.636,77	9.663.204,97	4.285.916,28	40.683,78
Produits de remboursement de retenues à la source	49.149,85	30.024,27	13.864,85	124,45
Intérêts bancaires	-302.078,35	-184.583,61	-103.312,86	-640,17
Autres revenus	6.661,10	4.077,18	1.882,60	16,78
Péréquation des revenus	-894.593,12	-390.993,65	-574.571,92	1.229,00
Total des revenus	20.593.111,48	12.770.970,65	5.247.363,90	56.750,46
Charges				
Charges d'intérêts	-155.584,33	-95.251,00	-42.216,09	-401,74
Commission de gestion	-34.679.746,78	-21.747.622,90	-9.662.016,79	-112.988,84
Taxe d'abonnement	-1.025.390,82	-629.215,08	-274.795,07	-2.674,16
Frais de publication et de révision	-227.918,51	-139.355,59	-62.240,70	-582,56
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-37.507,57	-22.975,91	-10.053,55	-97,38
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-24.390,05	-14.933,31	-6.664,71	-62,75
Taxes nationales	-35.566,87	-21.756,73	-10.060,74	-89,11
Autres charges ¹⁾	-2.114.153,71	-1.286.502,78	-572.562,97	-5.412,81
Péréquation des charges	1.817.054,79	773.239,81	1.118.177,07	-2.909,45
Total des charges	-36.483.203,85	-23.184.373,49	-9.522.433,55	-125.218,80
Charges nettes ordinaires	-15.890.092,37	-10.413.402,84	-4.275.069,65	-68.468,34
Total des frais de transaction sur l'exercice ²⁾	1.365.409,75			
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾		1,87	1,87	2,27
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾		1,90	1,90	2,30
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)		1,87	1,87	2,27
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)		1,87	1,87	2,27
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)		-	-	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

	Catégorie de parts (R-T)* EUR	Catégorie de parts (CHF-A) EUR	Catégorie de parts (CHF-T) EUR	Catégorie de parts (SIA-A) EUR
Revenus				
Dividendes	89.605,13	12.850,89	70.204,01	14.192,23
Intérêts sur les emprunts	236.842,66	34.093,12	186.056,54	37.960,02
Produits de remboursement de retenues à la source	731,08	99,55	568,23	91,89
Intérêts bancaires	-5.092,21	-382,77	-3.375,33	-218,33
Autres revenus	100,81	13,62	77,77	12,46
Péréquation des revenus	-22.283,10	567,95	-6.544,90	915,18
Total des revenus	299.904,37	47.242,36	246.986,32	52.953,45
Charges				
Charges d'intérêts	-2.323,96	-338,19	-1.832,53	-384,31
Commission de gestion	-659.444,59	-76.614,32	-418.565,02	-55.459,40
Taxe d'abonnement	-15.155,31	-2.260,78	-12.212,97	-2.449,61
Frais de publication et de révision	-3.506,61	-484,91	-2.683,16	-583,53
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-561,88	-83,06	-441,02	-92,26
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-369,95	-52,27	-286,92	-59,72
Taxes nationales	-541,78	-72,85	-420,74	-73,81
Autres charges ¹⁾	-32.487,78	-4.694,73	-26.424,66	-6.055,44
Péréquation des charges	52.958,22	-1.076,59	14.283,36	-1.058,79
Total des charges	-661.433,64	-85.677,70	-448.583,66	-66.216,87
Charges nettes ordinaires	-361.529,27	-38.435,34	-201.597,34	-13.263,42
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	2,27	1,87	1,87	1,28
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	2,30	1,90	1,90	1,31
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	2,27	1,87	1,87	1,28
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	2,27	1,87	1,87	1,28
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	-	-	-	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.²⁾ Voir les Notes au rapport.

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

	Catégorie de parts (SIA-T) EUR	Catégorie de parts (SIA CHF-T) EUR	Catégorie de parts (USD-A) EUR	Catégorie de parts (USD-T) EUR
Revenus				
Dividendes	221.474,13	213.791,69	3.615,18	32.576,21
Intérêts sur les emprunts	583.334,77	573.175,28	9.668,36	86.408,37
Produits de remboursement de retenues à la source	1.918,19	1.319,91	28,40	264,32
Intérêts bancaires	-17.317,39	14.953,20	-99,33	-1.212,17
Autres revenus	260,19	164,35	3,86	35,90
Péréquation des revenus	-322.050,57	439.043,59	-281,66	-5.262,74
Total des revenus	467.619,32	1.242.448,02	12.934,81	112.809,89
Charges				
Charges d'intérêts	-5.606,19	-5.921,14	-95,61	-858,32
Commission de gestion	-856.769,97	-821.385,02	-21.677,23	-194.332,69
Taxe d'abonnement	-34.479,85	-43.548,00	-649,91	-5.661,99
Frais de publication et de révision	-9.452,35	-7.180,95	-132,14	-1.209,72
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-1.321,39	-1.557,63	-24,11	-211,85
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-924,91	-830,47	-15,10	-134,03
Taxes nationales	-1.411,11	-852,88	-19,83	-187,47
Autres charges ¹⁾	-79.044,27	-79.813,89	-2.292,67	-12.862,53
Péréquation des charges	414.900,96	-580.760,32	524,42	10.350,83
Total des charges	-574.109,08	-1.541.850,30	-24.382,18	-205.107,77
Charges nettes ordinaires	-106.489,76	-299.402,28	-11.447,37	-92.297,88
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,27	1,27	1,95	1,88
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,30	1,30	1,98	1,91
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	1,27	1,27	1,95	1,88
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	1,27	1,27	1,95	1,88
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	-	-	-	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.²⁾ Voir les Notes au rapport.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

	Catégorie de parts (SIA USD-T) EUR
Revenus	
Dividendes	13.862,70
Intérêts sur les emprunts	36.292,62
Produits de remboursement de retenues à la source	114,71
Intérêts bancaires	-797,38
Autres revenus	15,58
Péréquation des revenus	-14.360,30
Total des revenus	35.127,93
Charges	
Charges d'intérêts	-355,25
Commission de gestion	-52.870,01
Taxe d'abonnement	-2.288,09
Frais de publication et de révision	-506,29
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-87,53
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-55,91
Taxes nationales	-79,82
Autres charges ¹⁾	-5.999,18
Péréquation des charges	18.425,27
Total des charges	-43.816,81
Charges nettes ordinaires	-8.688,88
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,29
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,32
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	1,29
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	1,29
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.²⁾ Voir les Notes au rapport.

Performance exprimée en pourcentage*

État : 31 décembre 2022

Fonds	ISIN WKN	Devise de la catégorie de parts	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
Ethna-AKTIV (A) depuis le 15/02/2002	LU0136412771 764930	EUR	-4,45 %	-6,54 %	-0,64 %	16,38 %
Ethna-AKTIV (CHF-A) depuis le 04/10/2012	LU0666480289 A1JEEK	CHF	-4,66 %	-6,88 %	-1,80 %	12,72 %
Ethna-AKTIV (CHF-T) depuis le 30/09/2011	LU0666484190 A1JEEL	CHF	-4,68 %	-6,88 %	-1,79 %	11,62 %
Ethna-AKTIV (R-A)** depuis le 28/11/2012	LU0564177706 A1CV36	EUR	-4,64 %	-6,92 %	-1,79 %	10,37 %
Ethna-AKTIV (R-T)** depuis le 25/04/2012	LU0564184074 A1CVQR	EUR	-4,64 %	-6,92 %	-1,83 %	11,13 %
Ethna-AKTIV (SIA-A) depuis le 04/04/2013	LU0841179350 A1J5U4	EUR	-4,18 %	-6,00 %	1,19 %	---
Ethna-AKTIV (SIA CHF-T) depuis le 04/11/2014	LU0985093136 A1W66B	CHF	-4,39 %	-6,29 %	-0,05 %	---
Ethna-AKTIV (SIA-T) depuis le 20/11/2012	LU0841179863 A1J5U5	EUR	-4,16 %	-5,98 %	1,12 %	22,66 %
Ethna-AKTIV (SIA USD-T) depuis le 15/01/2015	LU0985094373 A1W66F	USD	-2,84 %	-4,45 %	4,66 %	---
Ethna-AKTIV (T) depuis le 16.07.2009	LU0431139764 A0X8U6	EUR	-4,45 %	-6,54 %	-0,60 %	16,17 %
Ethna-AKTIV (USD-A) depuis le 21/07/2014	LU0985093219 A1W66C	USD	-3,41 %	-5,32 %	2,31 %	---
Ethna-AKTIV (USD-T) depuis le 31/03/2014	LU0985094027 A1W66D	USD	-3,20 %	-5,05 %	2,84 %	---

* Sur la base des valeurs des parts publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

** Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des parts.

Variation du nombre de parts en circulation

	Catégorie de parts (A) Volume	Catégorie de parts (T) Volume	Catégorie de parts (R-A)* Volume	Catégorie de parts (R-T)* Volume
Parts en circulation en début d'exercice	9.849.236,798	4.165.081,636	58.601,279	288.276,690
Parts émises	212.881,628	1.324.557,540	5.458,901	42.515,748
Parts rachetées	-949.279,140	-1.931.285,310	-3.692,924	-94.307,077
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	9.112.839,286	3.558.353,866	60.367,256	236.485,361

	Catégorie de parts (CHF-A) Volume	Catégorie de parts (CHF-T) Volume	Catégorie de parts (SIA-A) Volume	Catégorie de parts (SIA-T) Volume
Parts en circulation en début d'exercice	41.508,128	211.754,850	10.849,257	171.960,751
Parts émises	4.416,479	17.336,015	7.269,921	62.255,012
Parts rachetées	-5.717,815	-38.460,606	-9.211,141	-163.817,193
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	40.206,792	190.630,259	8.908,037	70.398,570

	Catégorie de parts SIA (CHF-T) Volume	Catégorie de parts (USD-A) Volume	Catégorie de parts (USD-T) Volume	Catégorie de parts SIA (USD-T) Volume
Parts en circulation en début d'exercice	91.444,732	11.600,417	106.165,227	9.340,500
Parts émises	132.079,393	4.520,565	14.073,528	220,000
Parts rachetées	-355,000	-4.693,579	-27.031,289	-3.600,000
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	223.169,125	11.427,403	93.207,466	5.960,500

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Composition de l'actif d'Ethna-AKTIV au 31 décembre 2022

20

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Actions, droits et bons de jouissance								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
Allemagne								
DE000A2NBVD5	DFV Deutsche Familienversicherung AG	EUR	0	0	435.000	8,6500	3.762.750,00	0,19
							3.762.750,00	0,19
Irlande								
IE00BLP1HW54	AON Plc.	USD	40.000	15.000	25.000	303,3800	7.111.579,93	0,37
IE00BZ12WP82	Linde Plc.	EUR	45.000	95.000	30.000	309,5500	9.286.500,00	0,48
							16.398.079,93	0,85
États-Unis d'Amérique								
US0028241000	Abbott Laboratories	USD	0	105.000	95.000	110,3100	9.826.019,69	0,51
US02079K3059	Alphabet Inc.	USD	110.000	10.000	110.000	88,4500	9.122.831,69	0,47
US0231351067	Amazon.com Inc.	USD	166.000	39.000	135.000	84,1800	10.655.696,20	0,55
US0378331005	Apple Inc.	USD	140.000	0	140.000	129,6100	17.013.970,93	0,88
US0382221051	Applied Materials Inc.	USD	0	105.000	95.000	97,1400	8.652.883,26	0,45
US0605051046	Bank of America Corporation	USD	450.000	980.000	190.000	33,1400	5.903.985,00	0,30
US0846707026	Berkshire Hathaway Inc.	USD	0	57.000	33.000	309,0600	9.563.037,97	0,49
US09247X1019	Blackrock Inc.	USD	23.000	8.000	15.000	716,1500	10.072.433,19	0,52
US1011371077	Boston Scientific Corporation	USD	420.000	150.000	270.000	46,3500	11.734.177,22	0,60
US1491231015	Caterpillar Inc.	USD	0	70.000	55.000	240,2000	12.387.248,01	0,64
US15135B1017	Centene Corporation	USD	215.000	75.000	140.000	81,7200	10.727.426,16	0,55
US16119P1084	Charter Communications Inc. [Del.]	USD	17.000	0	17.000	338,9400	5.402.700,42	0,28
US17275R1023	Cisco Systems Inc.	USD	465.000	45.000	420.000	47,5000	18.706.047,82	0,96
US20825C1045	ConocoPhillips	USD	155.000	60.000	95.000	116,3900	10.367.604,31	0,53
US2441991054	Deere & Co.	USD	11.000	0	11.000	428,6400	4.421.040,79	0,23
US5324571083	Eli Lilly and Company	USD	0	55.000	45.000	367,0200	15.486.075,95	0,80
US29444U7000	Equinix Inc.	USD	20.000	7.000	13.000	665,3700	8.110.464,14	0,42
US30231G1022	Exxon Mobil Corporation	USD	180.000	70.000	110.000	109,2000	11.263.009,85	0,58
US31428X1063	Fedex Corporation	USD	20.000	85.000	45.000	175,5500	7.407.173,00	0,38
US3377381088	Fiserv Inc.	USD	160.000	55.000	105.000	101,5000	9.992.967,65	0,52
US35671D8570	Freeport-McMoRan Inc.	USD	79.000	0	79.000	38,3100	2.837.777,78	0,15
US4581401001	Intel Corporation	USD	390.000	140.000	250.000	26,2100	6.143.928,74	0,32
US4781601046	Johnson & Johnson	USD	150.000	80.000	70.000	177,5600	11.654.195,97	0,60
US46625H1005	JPMorgan Chase & Co.	USD	135.000	255.000	60.000	133,2200	7.494.796,06	0,39
US49271V1008	Keurig Dr Pepper Inc.	USD	49.150	470.000	230.000	35,8300	7.727.051,10	0,40

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
États-Unis d'Amérique (suite)								
US57636Q1040	Mastercard Inc.	USD	45.000	15.000	30.000	348,2100	9.794.936,71	0,50
US5801351017	McDonald's Corporation	USD	0	70.000	30.000	265,9300	7.480.450,07	0,39
US58933Y1055	Merck & Co. Inc.	USD	300.000	160.000	140.000	110,8200	14.547.398,03	0,75
US30303M1027	Meta Platforms Inc.	USD	159.000	64.000	95.000	120,2600	10.712.330,05	0,55
US5951121038	Micron Technology Inc.	USD	250.000	108.000	142.000	50,6500	6.743.834,97	0,35
US5949181045	Microsoft Corporation	USD	58.000	105.000	38.000	241,0100	8.587.323,02	0,44
US6174464486	Morgan Stanley	USD	185.000	120.000	65.000	85,2400	5.195.124,24	0,27
US64110L1061	Netflix Inc.	USD	67.000	46.000	21.000	291,1200	5.732.320,68	0,30
US65339F1012	NextEra Energy Inc.	USD	205.000	70.000	135.000	84,0800	10.643.037,97	0,55
US6541061031	NIKE Inc.	USD	50.000	175.000	25.000	117,3500	2.750.820,44	0,14
US7043261079	Paychex Inc.	USD	125.000	45.000	80.000	116,4600	8.735.864,98	0,45
US70450Y1038	PayPal Holdings Inc.	USD	86.000	157.000	19.000	70,5600	1.257.046,41	0,06
US7134481081	PepsiCo Inc.	USD	50.000	190.000	70.000	181,9800	11.944.303,80	0,62
US79466L3024	Salesforce Inc.	USD	80.000	30.000	50.000	132,5400	6.213.783,40	0,32
US87612E1064	Target Corporation	USD	50.000	20.000	30.000	148,3700	4.173.558,37	0,22
US4370761029	The Home Depot Inc.	USD	35.000	75.000	25.000	320,4100	7.510.782,93	0,39
US7427181091	The Procter & Gamble Co.	USD	0	135.000	65.000	152,5900	9.299.906,24	0,48
US2546871060	The Walt Disney Co.	USD	150.000	55.000	95.000	87,1800	7.765.682,14	0,40
US8835561023	Thermo Fisher Scientific Inc.	USD	0	15.000	25.000	557,0100	13.056.962,03	0,67
US8725901040	T-Mobile US Inc.	USD	100.000	74.000	26.000	139,4000	3.398.406,00	0,18
US92826C8394	VISA Inc.	USD	75.000	25.000	50.000	208,0600	9.754.336,62	0,50
US9311421039	Walmart Inc.	USD	180.000	120.000	60.000	142,1500	7.997.187,06	0,41
US94106L1098	Waste Management Inc.	USD	11.000	4.000	7.000	158,8700	1.042.747,30	0,05
							417.012.686,36	21,51
Valeurs mobilières négociées en Bourse							437.173.516,29	22,55
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés Suisse								
CH0510341644	Sandpiper Digital Payments AG	CHF	0	0	8.991.901	0,0100	91.316,15	0,00
							91.316,15	0,00
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							91.316,15	0,00
Valeurs mobilières non cotées Luxembourg								
LU1333070875	JAB Consumer Partners SCA SICAR - Global Consumer Brands	USD	0	0	41.731	1.775,6500	69.479.417,01	3,58
LU1121643917	JAB Consumer Partners SCA SICAR Class A1	EUR	0	0	23.085	1.785,8600	41.225.894,83	2,13
							110.705.311,84	5,71
Valeurs mobilières non cotées Suisse								
CH0046409444	Mountain Partners AG	CHF	0	0	440.431	11,0700	4.951.326,46	0,26
							4.951.326,46	0,26
Valeurs mobilières non cotées							115.656.638,30	5,97
Actions, droits et bons de jouissance							552.921.470,74	28,52

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Obligations								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
EUR								
CH0353945394	3,000 %	gategroup Fin Reg.S. v.17(2027)	1.080.000	5.420.000	5.545.000	66,0000	3.716.563,42	0,19
							3.716.563,42	0,19
EUR								
XS2540585564	4,125 %	AB Electrolux EMTN Reg.S. v.22(2026)	2.000.000	0	2.000.000	101,3510	2.027.020,00	0,10
DE0001030567	0,100 %	République fédérale d'Allemagne Reg.S. ILB v.15(2026)	30.000.000	0	30.000.000	99,5190	36.270.794,26	1,87
DE0001102325	2,000 %	République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.13(2023)	95.000.000	0	95.000.000	100,0610	95.057.950,00	4,90
DE0001102317	1,500 %	République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.13(2023)	95.000.000	0	95.000.000	99,9310	94.934.450,00	4,89
DE0001102366	1,000 %	République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.14(2024)	95.000.000	0	95.000.000	97,6950	92.810.250,00	4,78
DE0001141778	0,000 %	République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.18(2023)	50.000.000	0	50.000.000	99,5140	49.757.000,00	2,56
XS2558395351	3,625 %	EnBW International Finance BV EMTN Reg.S. Green Bond v.22(2026)	19.000.000	0	19.000.000	100,3860	19.073.340,00	0,98
XS2558395278	4,049 %	EnBW International Finance BV EMTN Reg.S. Green Bond v.22(2029)	1.000.000	0	1.000.000	100,0730	1.000.730,00	0,05
BE6322991462	0,125 %	Euroclear Bank S.A./NV EMTN Reg.S. v.20(2025)	5.000.000	0	5.000.000	92,2890	4.614.450,00	0,24
BE6338167909	3,625 %	Euroclear Bank S.A./NV EMTN Reg.S. v.22(2027)	6.000.000	0	6.000.000	99,7690	5.986.140,00	0,31
SE0015657903	4,250 %	Heimstaden AB Reg.S. v.21(2026)	0	0	10.000.000	71,2120	7.121.200,00	0,37
XS2369020644	6,375 %	Ideal Standard International S.A. Reg.S. v.21(2026)	0	0	10.000.000	43,0170	4.301.700,00	0,22
IT0005517195	1,600 %	Italien Reg.S. ILB v.22(2028)	10.000.000	0	10.000.000	95,9770	9.924.213,75	0,51
XS2523390271	2,500 %	RWE AG Reg.S. v.22(2025)	30.000.000	0	30.000.000	97,3870	29.216.100,00	1,51
ES00000124W3	3,800 %	Espagne 144A Reg.S. v.14(2024)	10.000.000	0	10.000.000	101,3760	10.137.600,00	0,52
XS1708161291	1,375 %	Verizon Communications Inc. v.17(2026)	5.000.000	0	5.000.000	92,1070	4.605.350,00	0,24
XS2550881143	4,250 %	Verizon Communications Inc. v.22(2030)	5.000.000	0	5.000.000	101,7320	5.086.600,00	0,26
XS2438615606	0,250 %	Volkswagen Financial Services AG EMTN Reg.S. v.22(2025)	20.000.000	0	20.000.000	92,8570	18.571.400,00	0,96
XS2491738352	3,125 %	Volkswagen International Finance NV- Reg.S. Green Bond v.22(2025)	10.000.000	0	10.000.000	98,1230	9.812.300,00	0,51
							500.308.588,01	25,78
USD								
US06738ECC75	7,325 %	Barclays Plc. Fix-to-Float v.22(2026)	5.000.000	0	5.000.000	103,9470	4.873.277,07	0,25
US278865AV25	2,700 %	Ecolab Inc. v.16(2026)	1.000.000	0	1.000.000	93,0420	872.405,06	0,04
US42824CBK45	1,750 %	Hewlett Packard Enterprise Co. v.20(2026)	0	4.000.000	1.000.000	90,0590	844.435,07	0,04
US53522KAA16	4,800 %	Linde Inc. v.22(2024)	5.000.000	0	5.000.000	100,2850	4.701.594,00	0,24
US654106AF00	2,375 %	NIKE Inc. v.16(2026)	0	8.000.000	2.000.000	92,5760	1.736.071,26	0,09

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
USD (suite)							
US75625QAE98	3,000 % Reckitt Benckiser Treasury Services Plc. 144A v.17(2027)	3.000.000	0	4.000.000	93,0840	3.491.195,50	0,18
US742718ER62	2,450 % The Procter & Gamble Co. v.16(2026)	0	0	1.000.000	92,8560	870.661,04	0,04
US25468PDM59	1,850 % The Walt Disney Co Reg.S.v.16(2026)	0	5.000.000	5.000.000	90,5850	4.246.835,44	0,22
US872540AQ25	2,250 % TJX Companies Inc. v.16(2026)	2.000.000	0	3.000.000	91,7950	2.582.137,83	0,13
US912828XT22	2,000 % États-Unis d'Amérique v.17(2024)	60.000.000	0	60.000.000	96,4121	54.240.286,36	2,80
US9128283F58	2,250 % États-Unis d'Amérique v.17(2027)	2.000.000	0	2.000.000	92,3672	1.732.155,42	0,09
US9128285M81	3,125 % États-Unis d'Amérique v.18(2028)	2.000.000	0	2.000.000	95,6211	1.793.175,70	0,09
US912828YS30	1,750 % États-Unis d'Amérique v.19(2029)	92.000.000	90.000.000	2.000.000	87,6094	1.642.932,49	0,08
US91282CAP68	0,125 % États-Unis d'Amérique v.20(2023)	0	0	50.000.000	96,4922	45.237.781,53	2,33
US91282CAV37	0,875 % États-Unis d'Amérique v.20(2030)	2.000.000	0	2.000.000	80,2891	1.505.655,17	0,08
US91282CCN92	0,125 % États-Unis d'Amérique v.21(2023)	0	0	60.000.000	97,3848	54.787.491,42	2,82
US91282CDR97	0,750 % États-Unis d'Amérique v.21(2023)	100.000.000	0	100.000.000	96,1895	90.191.704,64	4,65
US91282CDA62	0,250 % États-Unis d'Amérique v.21(2023)	50.000.000	0	50.000.000	96,7480	45.357.734,18	2,34
US91282CDD02	0,375 % États-Unis d'Amérique v.21(2023)	5.000.000	0	55.000.000	96,5020	49.766.595,55	2,57
US91282CDM01	0,500 % États-Unis d'Amérique v.21(2023)	100.000.000	0	100.000.000	96,2637	90.261.295,83	4,65
US91282CEG24	2,250 % États-Unis d'Amérique v.22(2024)	50.000.000	0	50.000.000	97,0801	45.513.398,03	2,35
US91282CDV00	0,875 % États-Unis d'Amérique v.22(2024)	50.000.000	0	50.000.000	96,0098	45.011.610,88	2,32
						551.260.429,47	28,40
Valeurs mobilières négociées en Bourse						1.055.285.580,90	54,37
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés EUR							
DE000A255D05	7,500 % ERWE Immobilien AG v.19(2023)	125.000	0	3.125.000	80,5000	2.515.625,00	0,13
DE000A254N04	5,000 % Groß & Partner Grundstücks entwicklungs-gesellschaft mbH v.20(2025)	0	0	5.000.000	84,0000	4.200.000,00	0,22
DE000A3KRAP3	8,500 % Metalcop Group S.A. Reg.S. v.21(2026)	0	0	4.000.000	48,3970	1.935.880,00	0,10
						8.651.505,00	0,45
USD							
US00287YBV02	2,950 % AbbVie Inc. v.19(2026)	0	4.000.000	1.000.000	93,3840	875.611,81	0,05
US02079KAH05	0,450 % Alphabet Inc. v.20(2025)	0	8.000.000	2.000.000	90,3240	1.693.839,66	0,09
US023135CM69	4,700 % Amazon.com Inc. v.22(2024)	5.000.000	0	5.000.000	100,0430	4.690.248,48	0,24
US023135CE44	3,000 % Amazon.com Inc. v.22(2025)	2.000.000	0	2.000.000	96,8010	1.815.302,39	0,09
US026874DH71	3,900 % American International Group Inc. v.16(2026)	0	4.500.000	500.000	96,9870	454.697,61	0,02
US031162DD92	3,000 % Amgen Inc. Green Bond v.22(2029)	1.000.000	0	1.000.000	89,2000	836.380,68	0,04
US031162BY57	3,125 % Amgen Inc. v.15(2025)	0	4.000.000	1.000.000	96,2040	902.053,45	0,05
US037833EB24	0,700 % Apple Inc. v.21(2026)	0	0	5.000.000	89,0760	4.176.090,01	0,22

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
USD (suite)							
US00206RXX17	2,300 % AT & T Inc. v.20(2027)	0	0	1.000.000	89,3240	837.543,37	0,04
US00206RML32	1,700 % AT & T Inc. v.21(2026)	3.000.000	0	3.000.000	90,4670	2.544.782,00	0,13
US110122CM85	2,900 % Bristol-Myers Squibb Co. v.19(2024)	1.000.000	0	1.000.000	97,2940	912.273,79	0,05
US141781BU75	3,500 % Cargill Inc. 144A v.22(2025)	5.000.000	0	5.000.000	97,1300	4.553.680,26	0,23
US14913R2H93	0,800 % Caterpillar Financial Services Corporation v.20(2025)	1.000.000	10.000.000	1.000.000	90,0470	844.322,55	0,04
US172967NX53	5,610 % Citigroup Inc. Fix-to-Float v.22(2026)	5.000.000	0	5.000.000	100,4760	4.710.548,52	0,24
US20030NCR08	3,700 % Comcast Corporation v.18(2024)	1.000.000	0	1.000.000	98,6030	924.547,59	0,05
US22160KAN54	1,375 % Costco Wholesale Corporation v.20(2027)	0	0	1.000.000	87,9560	824.716,36	0,04
US126650DQ03	1,875 % CVS Health Corporation v.20(2031)	0	0	1.000.000	78,8900	739.709,33	0,04
US233853AF73	2,000 % Daimler Trucks Finance North America LLC 144A v.21(2026)	5.000.000	0	5.000.000	88,2640	4.138.021,57	0,21
USF12033TP59	2,947 % Danone S.A. Reg.S. v.16(2026)	4.000.000	4.000.000	5.000.000	93,2910	4.373.699,02	0,23
US278642AV58	1,900 % eBay Inc. v.20(2025)	5.000.000	0	5.000.000	93,8490	4.399.859,35	0,23
US285512AE93	1,850 % Electronic Arts Inc. v.21(2031)	0	0	1.000.000	79,0400	741.115,80	0,04
US29446MAJ18	1,750 % Equinor ASA v.20(2026)	0	0	4.000.000	91,6610	3.437.824,66	0,18
US370334CF96	4,000 % General Mills Inc. v.18(2025)	0	4.000.000	1.000.000	97,9040	917.993,44	0,05
US375558BX02	1,200 % Gilead Sciences Inc. v.20(2027)	0	4.000.000	1.000.000	85,1950	798.827,94	0,04
US40434LAB18	3,000 % HP Inc. v.20(2027)	0	2.500.000	1.000.000	91,7020	859.840,60	0,04
US40434LAJ44	2,650 % HP Inc. v.21(2031)	1.000.000	0	1.000.000	78,4720	735.789,97	0,04
US458140BD13	2,875 % Intel Corporation v.17(2024)	0	4.000.000	1.000.000	97,5290	914.477,26	0,05
US46124HAB24	0,950 % Intuit Inc. v.20(2025)	0	4.000.000	1.000.000	91,2500	855.602,44	0,04
US24422EVW64	1,300 % John Deere Capital Corporation v.21(2026)	0	0	5.000.000	88,7240	4.159.587,44	0,21
US478160BY94	2,450 % Johnson & Johnson v.16(2026)	0	0	1.000.000	94,3730	884.885,14	0,05
US46647PBL94	2,522 % JPMorgan Chase & Co. Fixto- Float v.20(2031)	4.000.000	2.000.000	6.000.000	82,2030	4.624.641,35	0,24
US46625HKC33	3,125 % JPMorgan Chase & Co. v.15(2025)	2.000.000	0	2.000.000	96,7490	1.814.327,24	0,09
US487836BW75	4,300 % Kellogg Co. v.18(2028)	0	0	1.000.000	97,6300	915.424,29	0,05
US49271VAH33	4,417 % Keurig Dr Pepper Inc. v.19(2025)	0	4.000.000	1.000.000	99,1650	929.817,16	0,05
US49271VAN01	2,250 % Keurig Dr Pepper Inc. v.21(2031)	2.000.000	0	3.000.000	80,7270	2.270.801,69	0,12
US49271VAQ32	4,050 % Keurig Dr Pepper Inc. v.22(2032)	3.000.000	0	3.000.000	91,5850	2.576.230,66	0,13
US50220PAD50	2,500 % LSEGA Financing Plc. 144A v.21(2031)	0	2.000.000	2.000.000	83,3860	1.563.731,83	0,08
US571676AA35	2,700 % Mars Inc. 144A v.19(2025)	2.000.000	0	2.000.000	95,4250	1.789.498,36	0,09
US571676AL99	1,625 % Mars Inc. 144A v.20(2032)	3.000.000	2.000.000	5.000.000	75,9540	3.560.900,14	0,18
US57636QAN43	2,000 % Mastercard Inc. v.19(2025)	4.000.000	0	4.000.000	94,7670	3.554.317,86	0,18
US57636QAU85	2,000 % Mastercard Inc. v.21(2031)	3.000.000	1.500.000	4.000.000	81,0920	3.041.425,22	0,16
US58013MFL37	1,450 % McDonald's Corporation v.20(2025)	0	4.000.000	1.000.000	91,9460	862.128,46	0,04
US60920LAR50	1,250 % Mondelez International Holdings Netherlands BV 144A v.21(2026)	2.000.000	0	2.000.000	87,1760	1.634.805,44	0,08

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
USD (suite)							
US609207AU94	1,500 % Mondelez International Inc. v.20(2025)	2.000.000	4.000.000	3.000.000	92,9170	2.613.699,02	0,13
US63111XAD30	1,650 % Nasdaq Inc. v.20(2031)	0	0	1.000.000	77,0780	722.719,17	0,04
US63743HFE71	3,450 % National Rural Utilities Cooperative Fin v.22(2025)	2.000.000	0	2.000.000	96,7070	1.813.539,62	0,09
US641062AT11	1,250 % Nestlé Holdings Inc. 144A v.20(2030)	2.000.000	3.000.000	3.000.000	78,5620	2.209.901,55	0,11
US67066GAL86	0,584 % NVIDIA Corporation v.21(2024)	1.000.000	0	1.000.000	94,5160	886.225,97	0,05
US67066GAN43	2,000 % NVIDIA Corporation v.21(2031)	0	1.000.000	1.000.000	80,7210	756.877,64	0,04
US68389XCC74	1,650 % Oracle Corporation v.21(2026)	3.000.000	0	3.000.000	89,8440	2.527.257,38	0,13
US70450YAD58	2,650 % PayPal Holdings Inc. v.19(2026)	0	0	5.000.000	92,6230	4.342.381,62	0,22
US713448EQ79	2,250 % PepsiCo Inc. v.20(2025)	2.000.000	0	2.000.000	95,2930	1.787.022,97	0,09
US717081EX73	0,800 % Pfizer Inc. v.20(2025)	0	9.000.000	1.000.000	91,6420	859.278,01	0,04
US74460DAG43	1,500 % Public Storage v.21(2026)	0	0	1.000.000	89,2090	836.465,07	0,04
US747525AU71	3,250 % QUALCOMM Inc. v.17(2027)	0	0	1.000.000	95,4610	895.086,73	0,05
US771196BS07	0,991 % Roche Holdings Inc. 144Av.21(2026)	0	0	1.000.000	89,3190	837.496,48	0,04
US771196BX91	2,076 % Roche Holdings Inc. 144A v.21(2031)	3.000.000	0	3.000.000	81,7190	2.298.706,05	0,12
US771196BU52	1,882 % Roche Holdings Inc. 144A v.22(2024)	3.000.000	0	3.000.000	96,6090	2.717.552,74	0,14
US778296AB92	4,600 % Ross Stores Inc. v.20(2025)	0	0	1.000.000	99,5640	933.558,37	0,05
US79466LAG95	0,625 % Salesforce Inc. v.21(2024)	1.000.000	0	1.000.000	94,0550	881.903,42	0,05
US79466LAJ35	1,950 % Salesforce Inc. v.21(2031)	0	0	1.000.000	80,4430	754.270,98	0,04
US855244AK58	2,450 % Starbucks Corporation v.16(2026)	0	0	1.000.000	93,0000	872.011,25	0,04
US857477BX07	5,751 % State Street Corporation Fixto-Float v.22(2026)	3.000.000	0	3.000.000	102,6660	2.887.932,49	0,15
US882508BK94	1,125 % Texas Instruments Inc. v.21(2026)	0	0	2.000.000	88,5830	1.661.190,81	0,09
US191216CL26	1,750 % The Coca-Cola Co. v.19(2024)	2.000.000	0	2.000.000	95,5050	1.790.998,59	0,09
US191216DK34	2,000 % The Coca-Cola Co. v.21(2031)	2.000.000	2.000.000	4.000.000	83,0300	3.114.111,58	0,16
US29736RAN08	2,000 % The Estée Lauder Companies Inc. v.19(2024)	2.000.000	0	2.000.000	95,0470	1.782.409,75	0,09
US29736RAR12	1,950 % The Estée Lauder Companies Inc. v.21(2031)	0	2.000.000	2.000.000	81,3050	1.524.706,99	0,08
US38141GZV93	5,700 % The Goldman Sachs Group Inc. v.22(2024)	5.000.000	0	5.000.000	101,3380	4.750.961,09	0,24
US427866BF42	0,900 % The Hershey Co. v.20(2025)	0	0	1.000.000	91,6790	859.624,94	0,04
US437076CF79	1,375 % The Home Depot Inc. v.21(2031)	0	2.000.000	2.000.000	77,8200	1.459.353,02	0,08
US437076CM21	2,700 % The Home Depot Inc. v.22(2025)	3.000.000	0	3.000.000	96,0570	2.702.025,32	0,14
US742718FL83	0,550 % The Procter & Gamble Co. v.20(2025)	0	9.000.000	1.000.000	89,9360	843.281,76	0,04
US883556CS94	1,215 % Thermo Fisher Scientific Inc. v.21(2024)	5.000.000	4.000.000	1.000.000	94,0060	881.443,98	0,05
US872540AW92	1,600 % TJX Companies Inc. v.20(2031)	0	2.000.000	2.000.000	78,3530	1.469.348,34	0,08
US91324PEN87	5,150 % UnitedHealth Group Inc. v.22(2025)	5.000.000	0	5.000.000	101,4650	4.756.915,14	0,25

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2022

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période sous revue	Ventes au cours de la période sous revue	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
USD (suite)							
US92343VDD38	2,625 % Verizon Communications Inc. v.16(2026)	4.000.000	4.000.000	5.000.000	92,6050	4.341.537,74	0,22
US92343VGJ70	2,550 % Verizon Communications Inc. v.21(2031)	4.000.000	0	5.000.000	82,7360	3.878.856,07	0,20
US918204BA53	2,400 % V.F. Corporation v.20(2025)	4.000.000	4.000.000	5.000.000	94,0580	4.409.657,76	0,23
US92826CAD48	3,150 % VISA Inc. v.15(2025)	2.000.000	10.000.000	2.000.000	96,5780	1.811.120,49	0,09
US931142EM13	3,050 % Walmart Inc. v.19(2026)	0	0	1.000.000	96,6310	906.057,20	0,05
US931142ER00	1,050 % Walmart Inc. v.21(2026)	4.000.000	0	5.000.000	88,8850	4.167.135,49	0,21
US88579YBM21	2,650 % 3M Co. v.20(2025)	2.000.000	0	2.000.000	95,7930	1.796.399,44	0,09
						170.032.944,22	8,74
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés						178.684.449,22	9,19
Obligations						1.233.970.030,12	63,56
Obligations convertibles							
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés EUR							
DE000A254NA6	7,500 % PREOS Global Office Real Estate & Technology AG/ PREOS Global Office Real Estate & Technology AG CV v.19(2024)	0	0	5.000.000	47,3000	2.365.000,00	0,12
						2.365.000,00	0,12
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés						2.365.000,00	0,12
Obligations convertibles						2.365.000,00	0,12
Certificats							
Valeurs mobilières négociées en Bourse États-Unis d'Amérique							
JE00B78CGV99	WisdomTree Commodity Securities Ltd./Bloomberg Brent Crude Sub Total Return Index Zert. v.12(2199)	425.000	0	425.000	46,2050	18.412.681,67	0,95
						18.412.681,67	0,95
Valeurs mobilières négociées en Bourse						18.412.681,67	0,95
Certificats						18.412.681,67	0,95
Portefeuille-titres						1.807.669.182,53	93,15
Contrats à terme							
Positions courtes USD							
E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2023		0	600	-600		-847.327,71	-0,04
						-847.327,71	-0,04
Positions courtes						-847.327,71	-0,04
Contrats à terme						-847.327,71	-0,04
Avoirs bancaires - Compte courant ²⁾						108.434.264,29	5,59
Solde des autres créances et engagements						24.722.955,86	1,30
Actif net du fonds en EUR						1.939.979.074,97	100,00

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme suivantes étaient en cours au 31 décembre 2022 :

Devise	Contrepartie		Montant en devise	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
CHF/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	147.590.000,00	151.021.510,77	7,78
USD/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	16.148.000,00	14.967.886,88	0,77
EUR/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	3.225.000,00	3.299.982,15	0,17
EUR/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	435.154.000,00	405.722.780,90	20,91
EUR/USD	Morgan Stanley Europe SE	Devises vendues	570.000.000,00	533.119.861,11	27,48

Contrats à terme

	Volume	Engagements EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Positions courtes			
USD			
E-Mini S&P 500 Index Future Mars 2023	-600	-108.909.985,94	-5,61
		-108.909.985,94	-5,61
Positions courtes		-108.909.985,94	-5,61
Contrats à terme		-108.909.985,94	-5,61

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Taux de change

A des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2022*.

Livre sterling	GBP	1	0,8846
Yen japonais	JPY	1	142,0685
Couronne norvégienne	NOK	1	10,5423
Franc suisse	CHF	1	0,9847
Dollar US	USD	1	1,0665

* Le dernier jour d'évaluation de l'exercice 2022 était le 30 décembre 2022. C'est pourquoi les taux de change du 30 décembre 2022 ont été utilisés pour la conversion des actifs libellés dans une devise étrangère.



Notes au rapport annuel au 31 décembre 2022

1.) Généralités

Le fonds commun de placement Ethna-AKTIV est géré par ETHENEA Independent Investors S.A. conformément au règlement de gestion du fonds. Le règlement de gestion est entré en vigueur pour la première fois le 28 janvier 2002. Le règlement de gestion a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et un renvoi au dépôt a été publié le 2 mars 2002 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg (le « Mémorial »). Le 1er juin 2016, le Mémorial a été remplacé par une nouvelle plateforme d'information du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg, le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA »). Le règlement de gestion a été modifié pour la dernière fois le 1er janvier 2020 et a été publié dans le RESA.

Ethna-AKTIV est un Fonds Commun de Placement de droit luxembourgeois constitué pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds sans compartiments conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur (la « Loi du 17 décembre 2010 »).

La Société de gestion du fonds est ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. Les modifications des statuts de la Société de gestion ont pris effet au 1er janvier 2015 et ont été publiées au Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B-155427. Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur nette d'inventaire

Le présent rapport annuel est établi sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des rapports annuels en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net du fonds est libellé en euros (EUR) (la « Devise de référence »).
2. La valeur d'une part (« valeur nette d'inventaire ») est exprimée dans la devise figurant dans l'annexe au prospectus (« Devise du fonds ») dès lors qu'aucune devise différente de la devise du fonds n'est précisée dans l'annexe au prospectus pour d'éventuelles catégories de parts émises ultérieurement (« Devise des catégories de parts »).
3. La valeur nette d'inventaire est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour qui est un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième. La Société de gestion peut déroger à cette règle pour le fonds, en tenant compte du fait que la valeur nette d'inventaire doit être calculée au moins deux fois par mois.

La Société de gestion peut toutefois décider de calculer la valeur nette d'inventaire les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la valeur nette d'inventaire un jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 3. Par conséquent, les investisseurs ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion de parts sur la base d'une valeur nette d'inventaire calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.

4. Pour calculer la valeur nette d'inventaire, la valeur des actifs du fonds, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du fonds »), est calculée chaque jour d'évaluation, puis divisée par le nombre de parts du fonds en circulation ce jour d'évaluation.

5. Lorsque des informations sur la situation globale de l'actif du fonds doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans le règlement de gestion, les actifs du fonds sont convertis dans la devise de référence. L'actif net du fonds est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

- a) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds. Si des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés ou autres investissements sont admis à la cote officielle de plusieurs Bourses de valeurs, l'évaluation s'effectue sur la base du cours de la Bourse présentant la plus forte liquidité.

- b) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

- c) Les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.
- d) Les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables.
- e) Si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (par ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).
- f) Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.
- g) Les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.
- h) La valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds est convertie dans la devise du fonds au taux de change du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds sont convertis dans la devise du fonds au taux de change du jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

L'actif net du fonds est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses investisseurs.

6. Le calcul de la valeur nette d'inventaire est effectué conformément aux critères cités ci-dessus. Lorsque des catégories de parts ont été créées au sein du fonds, le calcul de la valeur nette d'inventaire y afférent est effectué séparément pour chaque catégorie de parts conformément aux critères cités ci-dessus.

7. Dans le cadre des transactions sur des produits dérivés cotés en Bourse, le fonds est tenu, aux fins de couverture des risques, de produire ou de conserver des sûretés sous forme d'avoirs bancaires ou de valeurs mobilières. Les sûretés constituées ou maintenues sous forme d'avoirs bancaires représentent :

AEMF - Marge initiale / Marge de variation à la fin de l'exercice (le 31 décembre 2022) :

Dénomination	Contrepartie	Marge initiale	Marge de variation
Ethna – AKTIV	DZ PRIVATBANK S.A.	3.849.199,40 EUR	-1.735.610,00 EUR
Ethna – AKTIV	DZ PRIVATBANK S.A.	1.580.000,00 USD	884.630,00 USD

Les tableaux publiés dans le présent rapport peuvent présenter, pour des raisons mathématiques, des différences d'arrondis de plus ou moins un nombre entier (devise, pourcentage, etc.).

3.) Fiscalité

Fiscalité du fonds

Du point de vue des autorités fiscales luxembourgeoises, le fonds, en sa qualité de fonds de placement, est dépourvu de la personnalité juridique et fiscalement transparent.

Le fonds n'est assujéti au Grand-Duché de Luxembourg à aucun impôt sur les revenus et bénéfices. L'actif du fonds n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux catégories de parts dont les parts sont exclusivement émises à l'intention d'investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux fonds dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net du fonds à la fin de chaque trimestre. Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable au fonds ou aux catégories de parts est indiqué dans l'annexe au prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du fonds est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujétis à la taxe d'abonnement.

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du fonds est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans le pays source.

Les distributions du fonds ainsi que les bénéfices de sa liquidation ou les plus-values de sa vente ne sont soumis à aucun impôt à la source au Grand-Duché de Luxembourg. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

Fiscalité des revenus découlant des parts du fonds de placement détenues par l'investisseur

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possède pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les parts qu'ils détiennent dans le fonds ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujéties à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Les personnes intéressées et les investisseurs sont invités à s'informer et à prendre conseil auprès de tiers, notamment d'un conseiller fiscal, sur les lois et les règlements qui s'appliquent à la fiscalité de l'actif du fonds, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert de parts.

4.) Affectation des revenus

Les revenus de la catégorie de parts (T), de la catégorie de parts (R-T), de la catégorie de parts (CHF-T), de la catégorie de parts (SIA-T), de la catégorie de parts (SIA CHF-T), de la catégorie de parts (SIA USD-T) et de la catégorie de parts (USD-T) seront capitalisés. Ceux de la catégorie de parts (A), de la catégorie de parts (R-A), de la catégorie de parts (CHF-A), de la catégorie de parts (SIA-A) et de la catégorie de parts (USD-A) seront distribués. La distribution est réalisée à la fréquence définie par la Société de gestion en tant que de besoin. De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

Catégorie de parts (R-A)

Indépendamment des revenus et de la performance, une distribution correspondant à un taux fixe de 3 % de la valeur nette d'inventaire de la catégorie de parts (R-A) à la fin de l'exercice sera réalisée chaque année, sous réserve que l'actif net total du fonds ne tombe pas en dessous de 1.250.000,- euros du fait de cette distribution.

5.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

6.) Coûts de transaction

Les coûts de transaction intègrent l'ensemble des coûts imputés ou déduits séparément au cours de l'exercice pour le compte du fonds et en lien direct avec un achat ou une vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés ou autres actifs. Ces coûts sont essentiellement composés de commissions, frais de règlement et taxes.

7.) Total des frais sur encours (*Total Expense Ratio, TER*)

La méthode de calcul suivante du BVI est appliquée pour le calcul du total des frais sur encours (TER) :

$$\text{TER} = \frac{\text{Frais totaux dans la devise du fonds}}{\text{Volume moyen du fonds (Base : ANF calculé quotidiennement *)}} \times 100$$

* ANF = Actif net du fonds

Le TER indique le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des coûts de transaction encourus par le fonds seront pris en considération. Il exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. (Les éventuelles commissions de performance en lien direct avec le TER sont indiquées séparément.)

8.) Frais courants

Par frais courants, on entend un ratio calculé en vertu de l'article 10, paragraphe 2, point b) du Règlement (UE) N° 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 transposant la Directive 2009/65/CE du Parlement européen.

Les frais courants indiquent le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds au cours de l'exercice écoulé. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des éventuelles commissions de performance encourues par le fonds seront pris en considération. Le ratio exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. S'agissant de fonds d'investissement investissant plus de 20 % dans d'autres produits de fonds/fonds cibles, les coûts associés aux fonds cibles seront en outre pris en considération – les éventuels produits découlant de rétrocessions (frais de gestion de portefeuille) au titre de ces produits seront imputés en réduction des charges.

9.) Péréquation des revenus et charges

Le résultat net ordinaire intègre une péréquation des revenus et des charges. Cette péréquation des revenus et des charges a été appliquée, au cours de la période considérée, à tous les revenus nets constatés que le souscripteur de parts paie dans le cadre du prix de souscription et que le cédant perçoit dans le cadre du prix de rachat.

10.) Comptes courants (avoirs et engagements bancaires) du fonds

Tous les comptes courants du fonds (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du fonds en tant que compte courant unique.

Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise du fonds. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

11.) Présentation de l'évolution du portefeuille de titres

Une présentation contenant des informations détaillées sur toutes les ventes et de tous les achats effectués en cours d'exercice est disponible gratuitement au siège social de la Société de Gestion.

12.) Gestion des risques (non révisé)

La Société de gestion applique un processus de gestion des risques qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque associé aux investissements et la contribution de ceux-ci au profil de risque général du portefeuille d'investissement des fonds qu'elle gère. Conformément à la Loi du 17 décembre 2010 et aux exigences de contrôle prudentiel applicables fixées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), la Société de gestion rend régulièrement compte à la CSSF du processus de gestion des risques appliqué. La Société de gestion veille, dans le cadre du processus de gestion des risques et au moyen de méthodes ciblées et appropriées, à ce que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette totale des portefeuilles gérés. A cet effet, la Société de gestion s'appuie sur les méthodes suivantes :

Approche par les engagements (Commitment Approach) :

Grâce à la méthode d'approche par les engagements, les positions sur instruments financiers dérivés sont converties dans leurs équivalents en valeur de base correspondant via l'approche delta. A cet égard, les effets de compensation et de couverture entre les instruments financiers dérivés et leurs valeurs de base sont pris en considération. La somme des équivalents des valeurs de base ne doit pas dépasser la valeur nette totale du portefeuille du fonds.

Approche VaR :

L'indicateur de Value-at-Risk (VaR) est un concept mathématique et statistique, employé en tant que mesure standard du risque au sein du secteur financier. La VaR indique la perte maximale qu'un portefeuille, au cours d'une période de temps donnée (appelée période de détention), associée à une probabilité définie (appelée indice de confiance) ne peut dépasser.

Approche VaR relative :

S'agissant de l'approche de VaR relative, la VaR du fonds ne peut excéder la VaR d'un portefeuille de référence dans une proportion supérieure à un facteur dépendant du profil de risque du fonds. Le facteur maximum autorisé par les autorités de réglementation est de 200 %. A cet égard, le portefeuille de référence constitue une image fidèle de la politique d'investissement du fonds.

Approche VaR absolue :

S'agissant de l'approche VaR absolue, la VaR (indice de confiance de 99 %, 20 jours de détention) du fonds ne peut dépasser un pourcentage de l'actif du fonds dépendant du profil de risque du fonds. La limite maximale autorisée par les autorités de réglementation est fixée à 20 % de l'actif du fonds.

Pour des fonds dont la détermination des risques totaux se fait via des approches VaR, la Société de gestion évalue le niveau escompté de l'effet de levier. En fonction de chaque situation de marché, ce niveau de l'effet de levier peut différer de la valeur réelle à la hausse comme à la baisse. Il est porté à la connaissance de l'investisseur qu'aucune conclusion au titre du niveau de risque du fonds ne peut se faire sur la base de ces informations. Par ailleurs, le niveau escompté publié de l'effet de levier ne doit clairement pas être entendu comme une limite d'investissement. La méthode utilisée pour calculer le risque global et, si applicable, la divulgation du portefeuille de référence et du niveau escompté de l'effet de levier ainsi que de sa méthode de calcul sont présentées dans l'annexe spécifique au fonds.

Conformément au prospectus en vigueur à la fin de l'exercice, Ethna-AKTIV est soumis au processus de gestion des risques suivant :

OPCVM**Processus de gestion des risques appliqué**

Ethna-AKTIV

VaR absolue

VaR absolue pour Ethna-AKTIV

Au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022, l'approche de la VaR absolue a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés. Une valeur absolue de 15 % a été appliquée comme limite interne maximale. Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à un niveau minimum de 10,88 %, un niveau maximum de 30,43 % et une moyenne de 19,08 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une approche de variance-covariance (paramétrique), en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 252 jours d'évaluation.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 :

Effet de levier minimum :	36,40 %
Effet de levier maximum :	187,83 %
Effet de levier moyen (médian) :	108,77 % (110,92 %)
Méthode de calcul :	Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

Il convient de noter que, lors du recours à l'effet de levier, aucune couverture et aucune compensation de positions ne sont prises en considération. Les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des positions et qui ont donc permis de réduire les risques du fonds dans son ensemble ont également engendré une augmentation de l'effet de levier. L'effet de levier qui en résulte est donc avant tout un indicateur du recours aux dérivés, et non du risque lié à ces instruments.

13.) Taux de rotation du portefeuille (TOR)

La deuxième directive relative aux droits des actionnaires (SRD II) impose aux gestionnaires d'actifs de publier certaines informations. Dans le cadre de la communication d'informations propres au fonds, le présent document indique les taux de rotation du portefeuille (TOR) pour la même période que les rapports annuels des fonds présentés.

Les chiffres de rotation sont calculés selon la méthode suivante reprise de la CSSF :

Rotation = $((\text{Total 1} - \text{Total 2}) / M) * 100$, où : Total 1 = somme de toutes les opérations sur valeurs mobilières (achats et ventes) réalisées au cours de la période ; Total 2 = somme de tous les nouveaux investissements et rachats réalisés pendant la période sous revue ; M = actif net moyen du fonds.

Le TOR pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour le fonds Ethna-AKTIV est de 260,49.

14.) Informations à l'attention des investisseurs suisses (non révisé)**a) Généralités**

Le prospectus accompagné de statuts, de la fiche d'informations de base et des rapports annuel et semestriel ainsi que la présentation des achats et ventes du Fonds au cours de la période sous revue sont disponibles gratuitement par voie postale, par fax ou par courrier électronique auprès du représentant en Suisse.

b.) Numéros de valeurs :

Catégorie de parts (A) Ethna-AKTIV N° de valeur 1379668
 Catégorie de parts (T) Ethna-AKTIV N° de valeur 10383972
 Catégorie de parts (CHF-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 13684372
 Catégorie de parts (CHF-A) Ethna-AKTIV N° de valeur 13683768
 Catégorie de parts (SIA-A) Ethna-AKTIV N° de valeur 19770878
 Catégorie de parts (SIA-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 19770870
 Catégorie de parts (SIA CHF-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829764
 Catégorie de parts (USD-A) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829766
 Catégorie de parts (USD-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829774
 Catégorie de parts (SIA USD-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829881

c.) Total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) en vertu de la Directive de l'Asset Management Association Switzerland du 16 mai 2008 (version du 5 août 2021) :

Les commissions et frais liés à la gestion des organismes de placement collectif doivent être communiqués en utilisant l'indicateur mondialement connu sous le terme « Total Expense Ratio » (TER). Ce ratio exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur les actifs des organismes de placement collectif (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage des actifs nets ; il est en principe calculé selon la formule suivante :

$$\text{TER} = \frac{\text{Total charges d'exploitation en UC*}}{\text{Actif net moyen en UC*}} \times 100$$

S'agissant de fonds nouvellement créés, le TER est calculé pour la première fois sur la base du compte de résultat publié dans le premier rapport annuel ou semestriel.

Le cas échéant, les charges d'exploitation doivent être converties sur une période mensuelle de 12 mois. La moyenne de la valeur de fin de mois de la période considérée fait office de valeur moyenne applicable à l'actif du fonds.

$$\text{Charges d'exploitation annualisées exprimées en UC*} = \frac{\text{Charges d'exploitation exprimées en n mois}}{N} \times 12$$

* UC = Unités dans la monnaie de compte des organismes de placement collectif

En vertu de la Directive de l'Asset Management Association Switzerland du 16 mai 2008 (version du 5 août 2021), les TER suivants ont été établis pour la période comprise entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 :

Ethna-AKTIV	TER suisse en %	
	Sans commission de performance	Avec commission de performance
Catégorie de parts (A)	1,87	1,87
Catégorie de parts (T)	1,87	1,87
Catégorie de parts (CHF-A)	1,87	1,87
Catégorie de parts (CHF-T)	1,87	1,87
Catégorie de parts (SIA-A)	1,28	1,28
Catégorie de parts (SIA-T)	1,27	1,27
Catégorie de parts (SIA CHF-T)	1,27	1,27
Catégorie de parts (USD-A)	1,95	1,95
Catégorie de parts (USD-T)	1,88	1,88
Catégorie de parts (SIA USD-T)	1,29	1,29

d.) Informations à l'attention des investisseurs

Des commissions pour la distribution du fonds de placement (frais de gestion de portefeuille) peuvent être versées aux distributeurs et aux gérants de portefeuille sur la commission de gestion du fonds. Des rétrocessions imputées sur la commission de gestion peuvent être octroyées aux investisseurs institutionnels détenant, du point de vue économique, les parts du fonds pour des tiers.

e.) Modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice

Les publications relatives à des modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice seront mises à disposition sur demande sur le site www.swissfunddata.ch.

15.) Commission de performance

La Société de gestion reçoit une rémunération en fonction de la performance (la « commission de performance ») de 20 % de la performance supérieure à 5 % (le taux plancher ou « hurdle rate »). Cette commission peut être prélevée sur la catégorie de parts concernée du fonds à la fin de l'exercice. L'augmentation de valeur concernée est calculée selon la méthode de l'accroissement net du capital, c'est-à-dire que le calcul est effectué pour le fonds sur la base de la valeur nette d'inventaire par part à la fin du dernier exercice antérieur pour lequel une participation aux bénéfices a été distribuée. Durant l'année d'émission des parts, le calcul se fait sur la base du prix d'émission initial.

Si la valeur nette d'inventaire par part à la fin de l'exercice écoulé présente une augmentation par rapport à la valeur nette d'inventaire à la fin de l'exercice précédent mais que le Hurdle Rate n'est pas dépassé, cette dernière valeur nette par part de l'exercice écoulé devient le High Watermark pour l'exercice suivant.

En cas de réductions nettes de valeur durant un exercice, celles-ci sont à reporter pour le calcul de la commission de performance des exercices suivants et devront alors être prises en compte, en ce sens qu'aucune commission de performance n'est versée tant que la valeur nette par part est inférieure au niveau ayant donné lieu pour la dernière fois au paiement d'une commission de performance.

Les commissions s'entendent hors TVA éventuelle.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la commission de performance effectivement due et le pourcentage correspondant de la commission de performance (calculés sur la base de la valeur nette d'inventaire moyenne) pour les différents compartiments sont les suivants :

Devise	Dénomination	ISIN	Commission de performance	
			en EUR	en %
EUR	Ethna-AKTIV (A)	LU0136412771	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (T)	LU0431139764	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (R-A)	LU0564177706	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (R-T)	LU0564184074	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (CHF-A)	LU0666480289	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (CHF-T)	LU0666484190	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA-A)	LU0841179350	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA-T)	LU0841179863	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA CHF-T)	LU0431139764	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (USD-A)	LU0985093219	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (USD-T)	LU0985094027	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA USD-T)	LU0985094373	0,00	0,00

16.) Événements importants au cours de la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2022. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Mise en application du règlement sur la taxonomie
- Mise en application des orientations de l'AEMF concernant les commissions de performance
- Ajustements de forme

Le prospectus a été modifié avec effet au 1er mai 2022. Les principales incidences négatives (Principal Adverse Impact, PAI) devraient désormais être prises en considération pour le fonds.

Informations liées à la pandémie de COVID19

La Société de Gestion ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société ») a pris différentes mesures visant à assurer une protection contre le coronavirus. Ces mesures concernent ses collaborateurs et ses prestataires de services externes et visent à garantir le déroulement de son activité même dans un scénario de crise.

Outre des mesures d'hygiène poussées dans les locaux et des restrictions imposées aux voyages d'affaires et aux événements, des précautions supplémentaires ont été prises afin de permettre à la Société de gestion de garantir le déroulement fiable et sans entraves de ses processus en cas de soupçon de contamination au coronavirus au sein de son personnel. Avec les progrès des possibilités techniques en matière de travail mobile, la Société a créé les bases nécessaires à la répartition de ses collaborateurs sur plusieurs sites de travail. Cette démarche réduit considérablement le risque d'une propagation du coronavirus au sein de la Société de gestion. La sécurité et la santé des collaborateurs, des clients et des partenaires commerciaux sont notre première priorité. Depuis avril 2020, la Société présente en permanence un taux élevé de travail mobile.

Dans le contexte de la forte baisse des taux d'infection et de la réouverture généralisée de la vie publique, les mesures décrites ci-dessus ont été levées successivement à la mi-2022. Le recours renforcé aux échanges numériques est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

La Société de gestion continue de suivre de près les mesures prises pour endiguer le virus ainsi que ses conséquences sur l'économie.

Conflit russo-ukrainien

Sous l'effet des mesures prises dans le monde entier en réaction à l'entrée de troupes russes en Ukraine fin février 2022, les places boursières européennes, en particulier, ont enregistré des pertes significatives. À moyen terme, les marchés financiers et l'économie mondiale font face à un avenir marqué principalement par l'incertitude.

Il est impossible d'anticiper les conséquences du conflit qui se poursuit en Ukraine sur l'actif du fonds et de son compartiment.

Au moment de l'établissement du présent rapport, de l'avis de la Société de gestion, il n'existait aucune raison de s'opposer au maintien en activité du fonds et de ses compartiments et le fonds ne présentait aucun problème de valorisation ni de liquidité.

Aucune modification ni aucun autre événement majeur n'ont eu lieu au cours de la période sous revue.

36 17.) Événements importants après la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2023. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Mise en application des exigences du 2^e Niveau du règlement 2019/2088 sur la publication d'informations (Sustainable Finance Disclosure Regulation, SFDR) ;
- Suppression du *Tageblatt* comme média supplémentaire pour la communication du prix des parts ;
- Ajustements de forme et modifications rédactionnelles

Aucune modification ni aucun autre événement majeur n'ont eu lieu après la période sous revue.

18.) Classification en vertu du règlement SFDR (règlement (UE) 2019/2088) (non révisé)

L'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 s'appliquent à ce fonds.

Compte tenu de la stratégie ESG du gestionnaire du fonds, le processus de décisions d'investissement du fonds tient compte de critères ESG, et en particulier des risques en matière de durabilité.

ETHENEA Independent Investors S.A. (Société de gestion et gestionnaire du fonds) a souscrit aux principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI - United Nations-supported Principles for Responsible Investment).

L'univers d'investissement englobe les actions et obligations d'entreprises du monde entier ayant subi un processus de sélection systématique. Ce processus de sélection tient également compte des aspects ESG sur la base des analyses propres et à l'aide de services de recherche externes. Le fonds investit uniquement dans des titres d'entreprises qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance et qui ne tombent pas sous le coup des critères d'exclusion généraux.

La gestion du fonds par la Société de gestion fait également appel aux recherches externes d'une ou de plusieurs agences de notation en matière de durabilité. Les résultats de ces recherches sont l'une des composantes prises en compte dans le processus de décision d'investissement du gestionnaire de fonds.

Afin d'évaluer l'adéquation d'investissements pour l'actif du fonds, les différents critères ESG sont donc également pris en considération parallèlement aux paramètres traditionnels pour les prévisions de risques/rendement.

Le lecteur trouvera des informations détaillées sur les principes de l'investissement responsable appliqués par la Société de gestion ainsi que sur les agences de notation de durabilité utilisées sur le site www.ethenea.com, rubrique « À PROPOS D'ETHENEA ».

Le gestionnaire de fonds tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au sens de l'article 4, paragraphe 1, sous a) du règlement (UE) 2019/2088.

Dans la mesure où le Fonds tient compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, des informations à ce sujet sont fournies dans l'annexe correspondante. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du Gestionnaire de fonds www.ethenea.com.

19.) Système de rémunération (non révisé)

La Société de gestion, ETHENEA Independent Investors S.A., a mis en place et applique un système de rémunération conforme aux dispositions légales. Le système de rémunération est conçu de manière à être compatible avec une gestion du risque solide et efficace, à ne pas encourager une prise de risque non conforme au profil de risque, aux conditions contractuelles ou aux statuts des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (ci-après « OPCVM ») gérés et à ne pas empêcher ETHENEA Independent Investors S.A. d'agir dans le meilleur intérêt de l'OPCVM.

La rémunération des collaborateurs se compose d'un salaire annuel fixe approprié et d'une part variable liée à la performance et aux résultats.

La rémunération totale des 20 collaborateurs d'ETHENEA Independent Investors S.A. au 31 décembre 2021 s'élève à 2.481.720,00 EUR. La rémunération susmentionnée se rapporte à l'ensemble des OPCVM gérés par ETHENEA Independent Investors S.A. Tous les collaborateurs se consacrent à plein temps à la gestion de l'ensemble des fonds, ce qui rend une ventilation par fonds impossible.

La rémunération totale est répartie comme suit :

Montant total de la rémunération des employés versée au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2021 :	2.481.720,00 EUR
Dont rémunération fixe :	2.041.720,00 EUR
Dont rémunération variable :	440.000,00 EUR
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	0,00 EUR
Nombre de salariés de l'entreprise de sous-traitance :	20

Des informations complémentaires concernant la politique de rémunération en vigueur sont disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com, à la rubrique « Mentions légales ». Les investisseurs peuvent obtenir une copie papier gratuitement sur simple demande.

37

20.) Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (non révisé)

En sa qualité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. entre par définition dans le champ d'application du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

Au cours de l'exercice du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le rapport annuel.

Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé

A l'attention des porteurs de parts d'
Ethna-AKTIV
16, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

38 Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Ethna-AKTIV (le « fonds »), comprenant la composition de l'actif net du fonds au 31 décembre 2022, la variation de l'actif net du fonds et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe comprenant un résumé des principaux principes et méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints restituent, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, un aperçu réel et fidèle de l'actif et de la situation financière du fonds au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de l'actif net du fonds pour l'exercice clos à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la loi relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et selon les normes internationales de révision (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (« CSSF »). Nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels relatives à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA sont décrites plus en détail au chapitre « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants du fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « code IESBA ») adopté pour le Luxembourg par la CSSF et aux règles de déontologie que nous sommes tenus de respecter dans le cadre de l'audit des comptes annuels. Nous avons respecté toutes les autres obligations professionnelles en conformité avec ces règles de déontologie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion. Elles incluent les informations figurant dans le rapport annuel, hormis les comptes annuels et notre Rapport du Réviseur d'entreprises agréé concernant ces derniers.

Notre opinion d'audit relative aux comptes annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne fournissons aucune garantie quant à celles-ci.

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer s'il existe des incohérences majeures entre ces dernières et les comptes annuels ou les conclusions de l'audit et si ces autres informations semblent présentées de manière incorrecte. Si nous arrivons à la conclusion, sur la base de nos travaux, que les autres informations sont présentées de manière incorrecte, nous sommes dans l'obligation de le signaler. Nous n'avons aucune remarque à ce sujet.

Responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion à l'égard des comptes annuels

Le Conseil d'administration de la Société de gestion est tenu de préparer et de présenter fidèlement les comptes annuels conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière de préparation et de présentation des comptes annuels et est tenu de réaliser les contrôles internes qu'il estime nécessaires aux fins de la préparation de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient intentionnelles ou non.

Lors de la préparation des comptes annuels, le Conseil d'administration de la Société de gestion est tenu d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre ses activités et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'activité et d'utiliser l'hypothèse de continuité de l'exploitation en tant que principe comptable, à condition que le Conseil d'administration de la Société de gestion n'ait l'intention, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne contiennent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et à établir à ce sujet un rapport du Réviseur d'entreprises agréé qui contient notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement craindre que, isolément ou globalement, elles influent sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Dans le cadre d'un audit des comptes annuels conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant toute la durée de l'audit. En outre :

- Nous déterminons et évaluons le risque que des anomalies significatives affectent les comptes annuels et nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le Conseil d'administration de la Société de gestion ainsi que la vraisemblance des estimations comptables et des notes correspondantes.
- Nous nous formons un avis sur le caractère judicieux de l'adoption du principe comptable de la continuité d'exploitation par le Conseil d'administration de la Société de gestion et, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à continuer son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans le rapport du Réviseur d'entreprises agréé, d'effectuer un renvoi vers les notes concernées aux comptes annuels ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Ces conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement du rapport du Réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels (y compris les notes y afférentes), et nous vérifions si les comptes annuels reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils assurent une présentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables du contrôle, notamment l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que toute constatation d'audit importante, et notamment toute faiblesse significative affectant le contrôle interne décelée au cours de notre audit.

Luxembourg, 15 mars 2023

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Nadia Faber

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ethna-AKTIV

Identifiant d'entité juridique : 529900GYLM0Z95YA0Y09

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : %

☒ ☐ ☒ **Non**
☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

41



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pour ses investissements en obligations et en actions, le Fonds privilégie les entreprises qui présentent déjà une exposition faible aux principaux risques ESG ou qui gèrent activement et réduisent les risques ESG intrinsèquement liés à leur activité économique.

Les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics sont utilisées pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises ainsi que la gestion active des risques ESG par les entreprises. Le score de risque ESG calculé par Sustainalytics examine trois facteurs déterminants pour l'évaluation des risques :

- La gouvernance des entreprises
- Les risques ESG importants au niveau sectoriel ainsi que les contre-mesures individuelles prises par l'entreprise
- Les risques idiosyncratiques (controverses dans lesquelles les entreprises sont impliquées)

L'évaluation de la gouvernance des entreprises est une caractéristique importante pour évaluer les risques financiers et les risques ESG associés à un investissement. Pour les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse se focalise sur les risques présentant une importance matérielle pour le secteur. Outre les facteurs sociaux, la consommation de ressources est toujours un facteur de risque dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi l'analyse tient également compte de caractéristiques environnementales telles que :

- les émissions de gaz à effet de serre et l'intensité de gaz à effet de serre ;

- la protection des ressources naturelles, et en particulier de l'eau ;
- la restriction de l'imperméabilisation des sols ;
- la protection de la biodiversité.

Les sociétés de services ont des incidences nettement moins importantes sur l'environnement du fait de leurs activités. Dans leur cas, les caractéristiques sociales sont mises en avant, par exemple :

- conditions de travail correctes et rémunération appropriée ;
- santé et sécurité sur le lieu de travail ;
- prévention de la corruption ;
- prévention de la fraude ;
- contrôle de la qualité des produits.

Le Fonds met ainsi l'accent sur la prise en compte des risques environnementaux et sociaux pertinents, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. Le Fonds s'efforce de réduire les risques environnementaux non seulement en investissant dans des entreprises dont les risques environnementaux sont déjà faibles du fait de l'activité de l'entreprise, mais aussi en ciblant les entreprises qui limitent et réduisent les risques environnementaux liés à leur modèle économique par une politique de gestion appropriée.

En outre, des exclusions globales interdisent au Fonds de réaliser un certain nombre d'investissements considérés généralement d'un œil critique. Concrètement, ces exclusions interdisent les investissements dans les entreprises exerçant une activité importante dans les domaines de l'armement, du tabac, de la pornographie, de la spéculation sur les denrées alimentaires de base et/ou de la production ou de la distribution de charbon. Sont également interdits les investissements dans les entreprises ayant commis des violations importantes des principes du Pacte mondial de l'ONU et pour lesquelles il n'existe pas une perspective convaincante de régularisation de la situation. Dans le cas des émetteurs souverains, il est interdit d'investir dans les obligations de pays déclarés « non libres » selon l'analyse annuelle de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

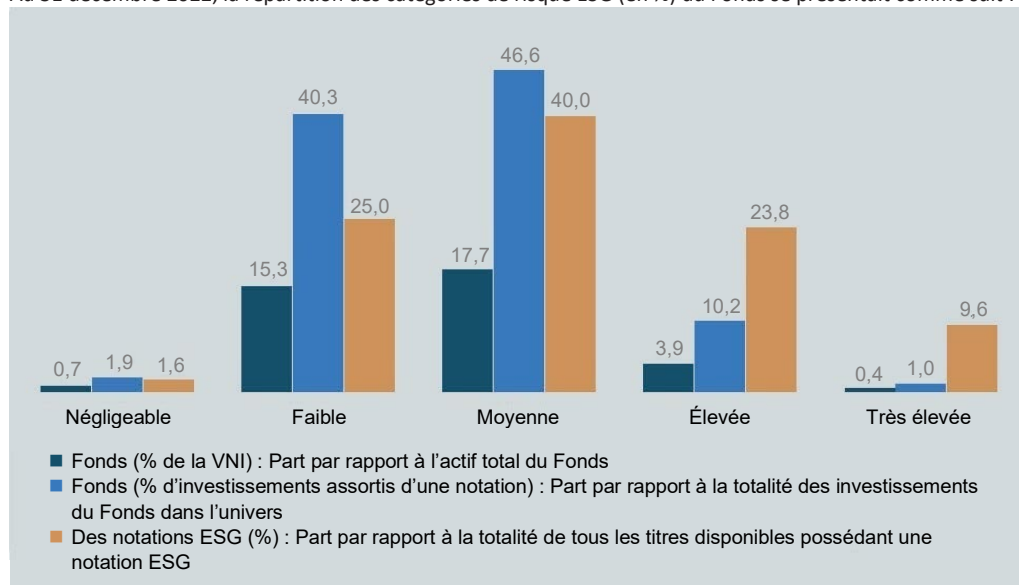
Les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics sont utilisées pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises ainsi que la gestion active des risques ESG par les entreprises.

Sustainalytics résume les résultats de ses analyses dans un score de risque ESG situé entre 0 et 100, à interpréter comme suit :

- risques très faibles pour un score inférieur à 10 ;
- risques faibles pour un score allant de 10 à 19,99 ;
- risques moyens pour un score allant de 20 à 29,99 ;
- risques élevés pour un score allant de 30 à 39,99 ;
- risques majeurs à partir d'un score de 40.

Sur la base de ces scores de risque ESG, il est prévu que le Fonds présente au moins un profil de risque ESG moyen (score de risque ESG inférieur à 30). Cet objectif a été atteint. Au cours de la période sous revue, le score de risque ESG a été durablement inférieur à 30. Au cours de la période sous revue, le score de risque ESG a été en moyenne de 21,9. Au 31 décembre 2022, le score de risque ESG était de 21,6. Les valeurs individuelles présentant des risques très élevés (score de risque ESG de plus de 50) sont admissibles à l'investissement par le Fonds uniquement dans des cas exceptionnels motivés, et ces investissements doivent être accompagnés d'un processus d'engagement actif visant à améliorer leur profil de risque ESG. Au cours de la période sous revue, le Fonds n'a réalisé aucun investissement assorti d'un score de risque ESG élevé.

Au 31 décembre 2022, la répartition des catégories de risque ESG (en %) du Fonds se présentait comme suit :



Le Fonds ne peut pas investir dans des entreprises ou dans des produits émis par des entreprises qui violent les conventions de l'ONU en matière d'armes à sous-munitions, d'armes chimiques et d'autres armes de destruction massive controversées ou qui financent de telles entreprises/de tels produits. D'autres exclusions liées aux produits s'appliquent lorsque le chiffre d'affaires qu'une entreprise tire de la production et/ou de la distribution de certains biens dépasse les seuils suivants : charbon 25 %, armements 10 %, armes légères 10 %, divertissements pour adultes 10 %, tabac 5 %.

Sont également interdits les investissements dans les entreprises ayant commis des violations importantes des principes du Pacte mondial de l'ONU et pour lesquelles il n'existe pas une perspective convaincante de régularisation de la situation. Dans le cas des émetteurs souverains, il est interdit d'investir dans les obligations de pays déclarés « non libres » selon l'analyse annuelle de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Tous les critères d'exclusion énoncés ont été respectés au cours de la période sous revue.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

s. o.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne réalise pas d'investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne réalise pas d'investissements durables.

----- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne réalise pas d'investissements durables.

----- Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Fonds tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité des groupes thématiques suivants visés à l'Annexe 1 du Tableau I du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022 : émissions de gaz à effet de serre, biodiversité, eau, déchets, questions sociales et emploi.

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives sur la durabilité, les gestionnaires de portefeuille utilisent les analyses externes des agences de notation ESG, les documents publiés par les entreprises ainsi que les notes prises dans le cadre des dialogues menés avec les dirigeants des entreprises. Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

Par principe, l'évaluation de la durabilité des investissements pondère les différents aspects de durabilité en fonction de leur pertinence pour le modèle économique concerné. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont nettement plus pertinentes dans les secteurs à très forte intensité de CO2 que dans les secteurs présentant une intensité de CO2 moindre.

Le reporting régulier des facteurs de durabilité se fait sur la base des données brutes préparées par l'agence de notation Sustainalytics.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération moyenne de quatre jours de référence (31.03.2022, 30.06.2022, 30.09.2022, 31.12.2022) :

La liste comprend les investissements suivants, qui ont représenté la **majeure partie des investissements** réalisés au cours de la période sous revue du 01.01.2022 au 31.12.2022 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
JAB Consumer Partners SCA	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET	3,4175	Luxembourg
SICAR - Global Consumer Brands	D'ASSURANCE		
États-Unis d'Amérique v.21(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,7075	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.21(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,305	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.20(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,24	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.21(2026)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,145	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.21(2026)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,14	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.21(2026)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,135	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique

États-Unis d'Amérique v.17(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	2,0825	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
JAB Consumer Partners SCA SICAR Class A1	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,0225	Luxembourg
États-Unis d'Amérique v.21(2026)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	1,815	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.20(2025)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	1,8025	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique
République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.19(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	1,7475	Allemagne
	ASSURANCE SOCIALE		
États-Unis d'Amérique v.22(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE :	1,745	États-Unis
	ASSURANCE SOCIALE		d'Amérique



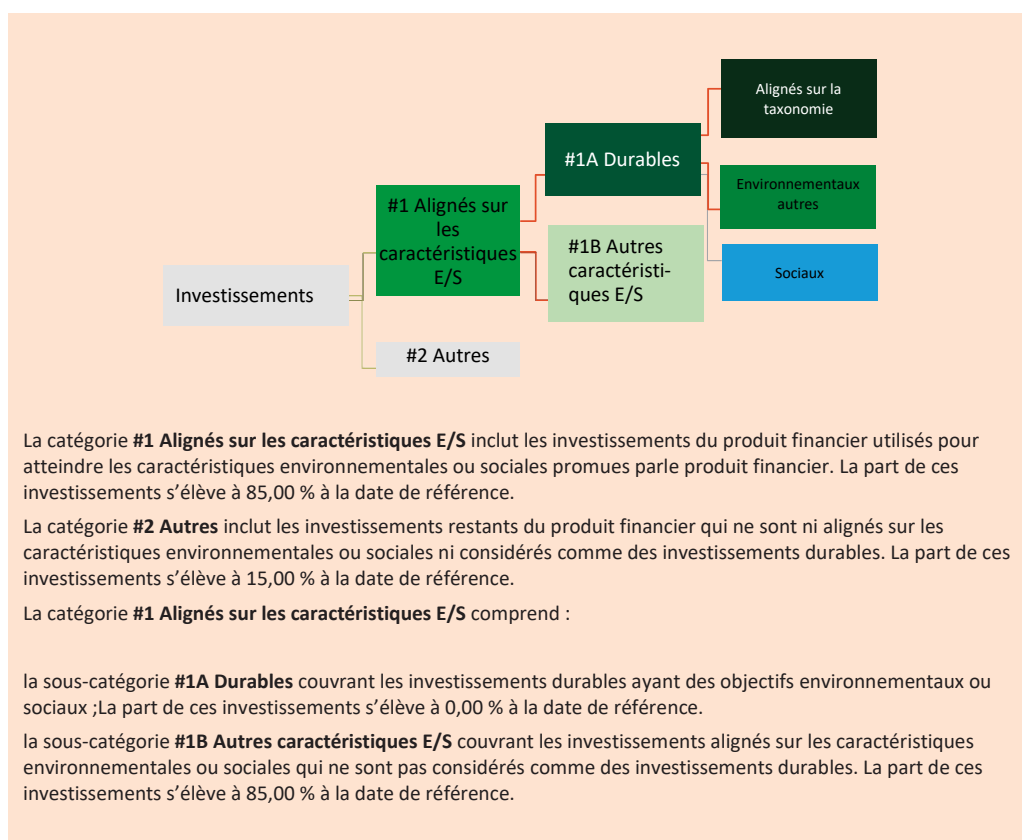
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Prise en considération moyenne de quatre jours de référence (31.03.2022, 30.06.2022, 30.09.2022, 31.12.2022) :



Secteur	% d'actifs
Emprunts d'État	47,21 %
Divers	5,70 %
Logiciels et services	3,70 %
Produits pharmaceutiques, biotechnologies et biosciences	3,49 %
Services aux collectivités	3,18 %
Alimentation, boissons et tabac	2,85 %
Banques	2,45 %
Matériel et équipement informatique	2,44 %
Médias et divertissements	2,40 %
Commerce de gros et de détail	2,20 %
Santé : Equipements et services de santé	1,95 %
Automobiles et pièces détachées	1,47 %
Services financiers diversifiés	1,42 %
Biens d'investissement	1,42 %
Services à la consommation	1,42 %
Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	1,40 %
Energie	1,29 %
Matières premières, auxiliaires et carburants	1,23 %
Assurances	1,07 %
Immobilier	1,05 %
Services de télécommunications	1,01 %
Produits ménagers et de soin personnel	0,91 %
Vente au détail de produits alimentaires et de consommation de base	0,71 %
Transports	0,57 %
Biens de consommation et habillement	0,56 %
Services professionnels et carburants	0,05 %

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Du point de vue de la conformité à la taxonomie de l'UE, les critères relatifs au gaz fossile comprennent la limitation des émissions et la transition vers les énergies renouvelables ou des combustibles à faible intensité de CO₂ d'ici à fin 2035. Les critères relatifs à l'énergie nucléaire comprennent des prescriptions étendues en matière de sécurité et d'évacuation des déchets.

L'objectif principal de ce Fonds est de contribuer à la réalisation des caractéristiques E/S. C'est pourquoi ce Fonds ne s'engage pas actuellement à investir une part minimale de son actif total dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de l'article 3 du Règlement Taxonomie (2020/852) de l'UE. Il en va de même pour les indications relatives aux investissements dans des activités économiques classées comme des activités habilitantes ou transitoires au titre de l'article 16 ou 10, paragraphe 2, du Règlement Taxonomie (2020/852) de l'UE.

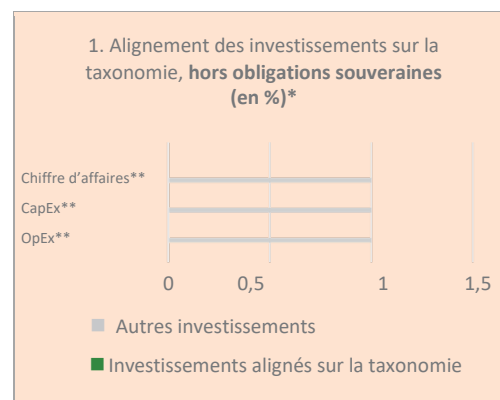
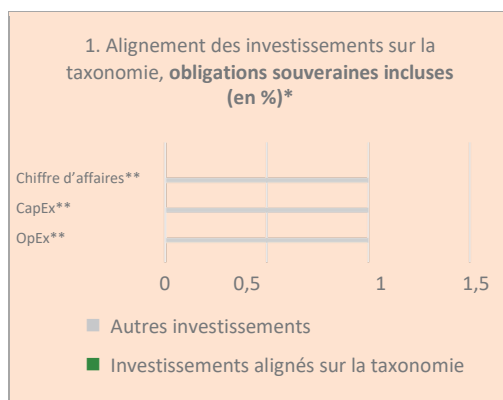
- Le produit financier investit-il dans des activités alignées sur la taxonomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire¹ ?

☐ Oui :

☐ dans le gaz fossile ☐ dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

** Les données actuellement disponibles sur le marché ne permettent pas de déterminer la part d'investissements alignés sur la taxonomie en pourcentage du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation. Ce graphique ne contient pas les informations relatives aux domaines du gaz fossile et de l'énergie nucléaire. Les investissements réalisés dans ces domaines sont dans les deux cas de 0,00 %.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités transitoires : 0 %
Activités habilitantes : 0 %

Les données actuellement disponibles sur le marché ne permettent pas de déterminer la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes alignées sur la taxonomie. On part du principe que ces données seront disponibles pour les prochains comptes annuels.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

S. O.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables. La part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE est de 0 %

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables. La part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE est de 0 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Cette catégorie inclut les instruments de couverture, les investissements à des fins de diversification (par ex. matières premières et autres fonds d'investissement), les investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et les espèces.

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » sont réalisés en particulier à des fins de diversification du Fonds et de gestion de la liquidité afin d'atteindre les objectifs d'investissement décrits dans la politique d'investissement.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation des différentes caractéristiques environnementales ou sociales de la catégorie « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S » ne sont pas appliqués systématiquement à la catégorie « #2 Autres ». Aucune garantie minimale ne s'applique à la catégorie « #2 Autres ».



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une mesure importante a été la prise en considération d'exclusions globales interdisant durablement au Fonds de réaliser un certain nombre d'investissements considérés généralement d'un œil critique. Concrètement, au cours de la période sous revue, aucun investissement n'a été réalisé dans des entreprises ou dans des produits émis par des entreprises qui violent les conventions de l'ONU en matière d'armes à sous-munitions, d'armes chimiques et d'autres armes de destruction massive controversées ou qui financent de telles entreprises/de tels produits. D'autres exclusions liées aux produits se sont appliquées lorsque le chiffre d'affaires qu'une entreprise tire de la production et/ou de la distribution de certains biens dépassait les seuils suivants : charbon 25 %, armements 10 %, armes légères 10 %, divertissements pour adultes 10 %, tabac 5 %. Étaient également interdits les investissements dans les entreprises ayant commis des violations importantes des principes du Pacte mondial de l'ONU et pour lesquelles il n'existait pas une perspective convaincante de régularisation de la situation. Dans le cas des émetteurs souverains, il était interdit d'investir dans les obligations de pays déclarés « non libres » selon l'analyse annuelle de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Une autre mesure essentielle a été l'approche de principe dans la sélection des investissements en actions et en obligations du Fonds. À cet égard, l'accent a été mis à nouveau sur les entreprises qui présentaient déjà une exposition faible aux principaux risques ESG ou qui géraient activement et réduisaient les risques ESG intrinsèquement liés à leur activité économique.

Les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics ont été utilisées pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises ainsi que la gestion active des risques ESG par les entreprises.

Le score de risque ESG calculé par Sustainalytics examine trois facteurs déterminants pour l'évaluation des risques : la gouvernance d'entreprise, les risques ESG importants au niveau sectoriel ainsi que les contre-mesures individuelles prises par l'entreprise et les risques idiosyncratiques (controverses dans lesquelles les entreprises sont impliquées). L'évaluation de la gouvernance des entreprises est une caractéristique importante pour évaluer les risques financiers et les risques ESG associés à un investissement. Pour les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse se focalise sur les risques présentant une importance matérielle pour le secteur. Outre les facteurs sociaux, la consommation de ressources est toujours un facteur de risque dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi l'analyse intègre des caractéristiques environnementales comme les émissions de gaz à effet de serre et l'intensité de gaz à effet de serre, la protection des ressources naturelles, et en particulier de l'eau, la restriction de l'imperméabilisation des sols et la protection de la biodiversité. Les sociétés de services ont des incidences

nettement moins importantes sur l'environnement du fait de leurs activités. Dans leur cas, les caractéristiques sociales sont mises en avant, par exemple : conditions de travail correctes et rémunération appropriée, santé et sécurité sur le lieu de travail, prévention de la corruption, prévention de la fraude et contrôle de la qualité des produits.

Le Fonds a ainsi mis l'accent sur la prise en compte des risques environnementaux et sociaux pertinents, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. Le Fonds s'est efforcé de réduire les risques environnementaux non seulement en investissant dans des entreprises dont les risques environnementaux étaient déjà faibles du fait de l'activité de l'entreprise, mais aussi en ciblant les entreprises qui limitaient et réduisaient les risques environnementaux liés à leur modèle économique par une politique de gestion appropriée.

Une autre mesure a consisté à lancer une démarche d'engagement avec les entreprises bénéficiaires des investissements du Fonds. Outre les dialogues avec les représentants des entreprises et les prises de position par écrit, par exemple l'exigence d'un meilleur contrôle de la chaîne d'approvisionnement afin de prévenir les atteintes aux droits de l'homme, le Fonds a utilisé en particulier son droit de vote aux assemblées générales comme moyen de communication important. Les dialogues permettent d'échanger des positions, mais ils n'ont généralement aucun caractère officiel/contrainant. L'exercice des droits de vote aux assemblées générales, par contre, est bel et bien une démarche officielle et contraignante. Il constitue par conséquent un instrument efficace pour influencer l'orientation des entreprises. Vous trouverez des informations plus détaillées concernant cette mesure dans le ligne directrice relative à l'exercice du droit de vote ainsi que dans le rapport sur l'exercice du droit de vote sur le site Internet de la Société de gestion du Fonds (<https://www.ethenea.com/fr-be/documentation-esg/>).

49



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Gestion, distribution et conseil

50

Société de gestion :	ETHENEA Independent Investors S.A. 16, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach
Gérants de la Société de gestion :	Thomas Bernard Frank Hauprich Josiane Jennes
Conseil d'administration de la Société de gestion (organe de direction) :	
Président :	Thomas Bernard ETHENEA Independent Investors S.A.
Administrateurs :	Skender Kurtovic ETHENEA Independent Investors S.A. Nikolaus Rummler IPConcept (Luxemburg) S.A.
Réviseur d'entreprises agréé du fonds et de la Société de gestion :	Ernst & Young S.A. 35E, Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg
Dépositaire :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg
Gestionnaire du fonds :	ETHENEA Independent Investors S.A. 16, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach
Agent d'administration centrale, Agent de registre et de transfert :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg
Agent payeur au Grand-Duché de Luxembourg :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg

Informations à l'attention des investisseurs en République fédérale d'Allemagne :

Agent payeur et d'information (jusqu'au 31 décembre 2022) :

DZ BANK AG

Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank,
Frankfurt am Main
Platz der Republik
D-60265 Frankfurt am Main

Agent payeur et d'information (à partir du 1er janvier 2023) :

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Informations à l'attention des investisseurs en Autriche :

Etablissement de crédit au sens de l'article 141, paragraphe 1 de la loi fédérale sur les fonds de placement (InvFG) de 2011 (jusqu'au 31 décembre 2022) :

ERSTE BANK

der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

Agent auprès duquel les porteurs de parts peuvent obtenir les informations requises au sens de l'article 141 de l'InvFG 2011 (jusqu'au 31 décembre 2022) :

ERSTE BANK

der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

Agent des facilités conformément aux dispositions de l'art. 92 de la directive européenne 2019/1160 (à partir du 1er janvier 2023) :

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Représentant fiscal national au sens de l'article 186, paragraphe 2, ligne 2 de l'InvFG 2011 :

ERSTE BANK

der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

Informations à l'attention des investisseurs en Suisse :

Représentant en Suisse :

IPConcept (Schweiz) AG

Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zürich

Agent payeur en Suisse :

DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG

Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zürich

Informations à l'attention des investisseurs en Belgique :

Les catégories de parts (T) et (SIA-T) sont autorisées à la distribution publique en Belgique. Les parts des autres catégories de parts ne peuvent être distribuées publiquement aux investisseurs en Belgique.

Agent payeur et distributeur (jusqu'au 31 décembre 2022) :

CACEIS Belgium SA/NV,
Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320
B-1000 Bruxelles

52

Agent payeur en Belgique (à partir du 1er janvier 2023) :

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Distributeur :

DEUTSCHE BANK AG
Brussels branch, Av. Marnix 13 - 15
B-1000 Bruxelles

Avis aux investisseurs de la Principauté du Liechtenstein :

Agent payeur (jusqu'au 31 décembre 2022) :

SIGMA Bank AG
Feldkircher Strasse 2
FL-9494 Schaan

Agent payeur (à partir du 1er janvier 2023) :

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Informations à l'attention des investisseurs en Italie :

Agents payeurs :

Société Générale Securities Services
Via Benigno Crespi, 19/A - MAC 2
IT-20159 Milano

State Street Bank International GmbH – Succursale Italia
Via Ferrante Aporti 10
IT-20125 Milano

Banca Sella Holding S.p.A.
Piazza Gaudenzio Sella 1
IT-13900 Biella

Allfunds Bank S.A.U. – Succursale di Milano
Via Bocchetto 6
IT-20123 Milano

**Informations à l'attention des investisseurs en
Espagne :**

Agent payeur :

Allfunds Bank S.A.

c/ Estafeta nº 6 (La Moraleja)
Complejo Plaza de la Fuente - Edificio 3-
ES-28109 Alcobendas (Madrid)

**Informations à l'attention des investisseurs en
France :**

Agent payeur :

Caceis Bank

1/3 Place Valhubert
F-75013 Paris

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Tél. +352 276 921-0 · Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com

